First Session
Thirty-seventh Parliament, 2001

SENATE OF CANADA

Proceedings of the Standing Senate Committee on

Banking, Trade and Commerce

Chairman:
The Honourable E. LEO KOLBER

Thursday, November 22, 2001

Issue No. 24

Second meeting on:
Bill C-31, An Act to amend the Export Development Act and to make consequential amendments to other Acts

Sixth meeting on:
The present state of the domestic and international financial system

WITNESSES:
(*See back cover*)

Première session de la
trente-septième législature, 2001

SÉNAT DU CANADA

Délibérations du Comité sénatorial permanent des

Banques et du commerce

Président:
L'honorable E. LEO KOLBER

Le jeudi 22 novembre 2001

Fascicule nº 24

Deuxième réunion concernant:
Le projet de loi C-31, Loi modifiant la Loi sur l'expansion des exportations et d'autres lois en conséquence

Sixième réunion concernant:
La situation actuelle du régime financier canadien et international

TÉMOINS:
(*Voir à l'endos*)

38441

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON BANKING, TRADE AND COMMERCE

The Honourable E. Leo Kolber, *Chairman*

The Honourable David Tkachuk, *Deputy Chairman*

and

The Honourable Senators:

Angus	Kelleher, P.C.
* Carstairs, P.C.	Kroft
(or Robichaud, P.C.)	* Lynch-Staunton
Fitzpatrick	(or Kinsella)
Furey	Oliver
Gustafson	Poulin
Hervieux-Payette, P.C.	Setlakwe

* *Ex Officio Members*

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Gustafson substituted for that of the Honourable Senator Meighen *(November 22, 2001)*.

The name of the Honourable Senator Hervieux-Payette substituted for that of the Honourable Senator Mahovlich *(November 22, 2001)*.

The name of the Honourable Senator Poulin substituted for that of the Honourable Senator Callbeck *(November 22, 2001)*.

The name of the Honourable Senator Mahovlich substituted for that of the Honourable Senator Bryden *(November 22, 2001)*.

The name of the Honourable Senator Callbeck substituted for that of the Honourable Senator Banks *(November 22, 2001)*.

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES BANQUES ET DU COMMERCE

Président: L'honorable E. Leo Kolber

Vice-président: L'honorable David Tkachuk

et

Les honorables sénateurs:

Angus	Kelleher, c.p.
* Carstairs, c.p.	Kroft
(ou Robichaud, c.p.)	* Lynch-Staunton
Fitzpatrick	(ou Kinsella)
Furey	Oliver
Gustafson	Poulin
Hervieux-Payette, c.p.	Setlakwe

* *Membres d'office*

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité:

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit:

Le nom de l'honorable sénateur Gustafson est substitué à celui de l'honorable sénateur Meighen (*le 22 novembre 2001*).

Le nom de l'honorable sénateur Hervieux-Payette est substitué à celui de l'honorable sénateur Mahovlich (*le 22 novembre 2001*).

Le nom de l'honorable sénateur Poulin est substitué à celui de l'honorable sénateur Callbeck (*le 22 novembre 2001*).

Le nom de l'honorable sénateur Mahovlich est substitué à celui de l'honorable sénateur Bryden (*le 22 novembre 2001*).

Le nom de l'honorable sénateur Callbeck est substitué à celui de l'honorable sénateur Banks (*le 22 novembre 2001*).

Published by the Senate of Canada

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Also available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Aussi disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Thursday, November 22, 2001
(26)

[*English*]

The Standing Committee on Banking, Trade and commerce met at 11:05 a.m. this day, in Room 505, Victoria Building, the Chair, the Honourable Senator Kolber, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Angus, Callbeck, Fitzpatrick, Furey, Gustafson, Kolber, Kroft, Mahovlich, Setlakwe and Tkachuk (10).

In attendance: From the Parliamentary Research Branch, Library of Parliament, Economic Division: Mr. Alexandre Laurin, Research Officer.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Tuesday, November 20, 2001, the Committee continued its examination of Bill C-31, *An Act to amend the Export Development Act and to make consequential amendments to other Acts*.

WITNESSES:

On Bill C-31:

From the Department of Foreign Affairs and International Trade:

Martin H. Jensen, Export Finance Officer, Export Financing Division;

David Allan Harris, Counsel, Justice Legal Services, Foreign Affairs & International Trade, Department of Justice.

From the Export Development Corporation (EDC):

Gilles Ross, Senior Vice-President, Legal Services, and Secretary.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Tuesday, March 20, 2001, the Committee resumed its examination into the present state of the domestic and international financial system and in particular its study on Canada-United States Borders Issues. *(See Issue No. 6, March 28, 2001, for full text of the Order of Reference.)*

WITNESSES:

On Canada-United States Border Issues:

From the Conference Board of Canada:

Gilles Rheaume, Vice-President;

Andrew Shea, Policy analyst.

From the Canadian Manufacturers and Exporters:

The Honourable Perrin Beatty, President and CEO;

Mark Boudreau, Senior Director, Policy and Research.

Mr. Jensen, Mr. Ross and with the assistance of Mr. Harris answered questions.

After debate,

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le jeudi 22 novembre 2001
(26)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui à 11 h 05, dans la pièce 505 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable sénateur Kolber (*président*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Angus, Callbeck, Fitzpatrick, Furey, Gustafson, Kolber, Kroft, Mahovlich, Setlakwe et Tkachuk (10).

Également présent: De la Direction de la recherche parlementaire de la Bibliothèque du Parlement, Division de l'économie, M. Alexandre Laurin, attaché de recherche.

Aussi présents: Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 20 novembre 2001, le comité poursuit son étude du projet de loi C-31, Loi modifiant la Loi sur l'expansion des exportations et d'autres lois en conséquence.

TÉMOINS:

Au sujet du projet de loi C-31:

Du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international:

Martin H. Jensen, agent du Financement à l'exportation, Direction du financement à l'exportation;

David Allan Harris, avocat, Justice et services juridiques, Affaires étrangères et Commerce international, ministère de la Justice.

De la Société pour l'expansion des exportations (SEE):

Gilles Ross, premier vice-président des Services juridiques et secrétaire.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 20 mars 2001, le comité reprend son étude de la situation actuelle du régime financier canadien et international et plus particulièrement des questions concernant la frontière Canada-États-Unis. *(Pour le texte intégral de l'ordre de renvoi, voir le fascicule nº 6 du 28 mars 2001).*

TÉMOINS:

Sur les questions concernant la frontière Canada-États-Unis:

Du Conference Board du Canada:

Gilles Rheaume, vice-président;

Andrew Shea analyste des politiques.

Des Manufacturiers et Exportateurs du Canada:

L'honorable Perrin Beatty, président-directeur général;

Mark Boudreau, directeur principal, Politique et Recherche.

M. Jensen et M. Ross, avec l'aide de M. Harris, répondent aux questions.

Après discussion,

It was agreed, — That the committee proceed with clause by clause consideration of Bill C-31.

It was agreed, — That the title stand postponed.

It was agreed, — That clauses 1 to 8 carry.

Senator Tkachuk moved, — That Bill C-31 be amended in clause 9, on page 3, by replacing line 31 with the following:

"(3) The directive is a statutory instrument"

The question being put on the motion in amendment, it was — Resolved in the negative.

It was agreed, — That clause 9 carry, on division

It was agreed, — That clauses 10 and 11 carry.

Senator Angus moved, — That Bill C-31 be amended in clause 12, on page 5, by deleting lines 9 to 22.

The question being put on the motion in amendment, it was — Resolved in the negative.

It was agreed, — That clause 12 carry, on division

It was agreed, — That clauses 13 to 32 carry.

It was agreed, — That the title carry.

It was agreed, — That the Bill carry.

After debate,

It was agreed, — That minority observations be appended to the report on Bill C-31. That they be sent to the Chair for approval no later than Monday, November 26, 2001.

Mr. Rheaume and Mr. Shea from the Conference Board of Canada and Mr. Beatty from the Canadian Manufacturers and Exporters made statements and with the assistance of Mr. Boudreau answered questions.

At 1:15 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

Il est convenu — Que le comité procède à l'étude article par article du projet de loi C-31.

Il est convenu — Que l'adoption du titre soit reportée.

Il est convenu — Que les articles 1 à 8 soient adoptés.

Le sénateur Tkachuk propose — Que le projet de loi C-31 soit modifié, à l'article 9, à la page 3, par substitution, à ligne 26, de ce qui suit:

«(3) La directive est un texte réglementaire»

La question, mise aux voix, est rejetée.

Il est convenu — Que l'article 9 soit adopté avec dissidence.

Il est convenu — Que les articles 10 et 11 soient adoptés.

Le sénateur Angus propose — Que le projet de loi C-31 soit modifié, à l'article 12, à la page 5, par suppression des lignes 8 à 23.

La question, mise aux voix, est rejetée.

Il est convenu — Que l'article 12 soit adopté avec dissidence.

Il est convenu — Que les articles 13 à 32 soient adoptés.

Il est convenu — Que le titre soit adopté.

Il est convenu — Que le projet de loi soit adopté.

Après discussion,

Il est convenu — Que des opinions dissidentes soient jointes en annexe au rapport sur le projet de loi C-31, qu'elles soient envoyées au président pour qu'il les approuve au plus tard le lundi 26 novembre 2001.

M. Rheaume et M. Shea du Conference Board du Canada de même que M. Beatty des Manufacturiers exportateurs du Canada font des déclarations et, avec l'aide de M. Boudreau, répondent aux questions.

À 13 h 15, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

Le greffier du comité,

Denis Robert

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, November 22, 2001

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met this day at 11:05 a.m. to examine the present state of the domestic and international financial system; and to examine Bill C-31, to amend the Export Development Act and to make consequential amendments to other acts.

Senator E. Leo Kolber (*Chairman*) in the Chair.

[*English*]

The Chairman: Honourable senators, the first item on our agenda is clause-by-clause consideration of Bill C-31.

We are circulating a document to each senator. There was some discussion yesterday about proposed section 24.2 of the Export Development Act concerning the use of the name and the penalties consequent to it. You may or may not agree with the circulated document, but it will be put into the record. This document was sent to us by the Export Development Corporation and points out that a similar clause can be found in other pieces legislation, the Business Development Bank of Canada Act, the Bank Act and the Insurance Companies Act. You can dispute that. It will be made part of the record, for whatever it is worth.

Is it agreed that we proceed to clause-by-clause consideration of Bill C-31?

Senator Tkachuk: Mr. Chairman, I have some questions. Perhaps if the officials are here they can help. I am asking for your guidance. I can wait until we get to the relevant clause or ask the questions now. I believe there will be a couple of amendments.

The Chairman: What do your questions pertain to?

Senator Tkachuk: They pertain to certain clauses in the bill, to the term "environment" and to clarifying the Statutory Instrument Act. I also wanted some clarification on clause 12, on the very issue that they have brought into the record on the business of naming.

The Chairman: You have four questions?

Senator Tkachuk: Yes. I only have a couple of pages here on clauses 3, 9 and 12, but it will not take a long time to answer.

The Chairman: Ask your first question and the officials can decide who should come to the table.

Senator Tkachuk: It is their bill.

The Chairman: Martin Jensen is here from DFAIT and David Harris is here from the Department of Justice.

Senator Tkachuk: Other senators may have questions.

We can go to clause 3, which deals with definitions. In the Senate there was some discussion yesterday on environmental issues, yet nowhere in this bill is the word "environment" defined. That issue was also discussed at some length in the House of

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 22 novembre 2001

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui à 11 h 05 pour examiner la situation actuelle du régime financier canadien international et le projet de loi C-31, Loi modifiant la Loi sur l'expansion des exportations et d'autres lois en conséquence.

Le sénateur E. Leo Kolber (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président: Honorables sénateurs, le premier point qui figure à notre ordre du jour est l'étude article par article du projet de loi C-31.

On fait distribuer un document aux sénateurs. Hier, il a été question de l'article 24.2 proposé de la Loi sur l'expansion des exportations au sujet de l'utilisation du nom et des pénalités s'y rattachant. Vous pouvez être d'accord ou en désaccord avec le document qui circule, mais il sera consigné aux fins du compte rendu. Il nous a été envoyé par la Société pour l'expansion des exportations, qui relève la présence d'une disposition analogue dans d'autres textes de loi, la Loi sur la Banque de développement du Canada, la Loi sur les banques et la Loi sur les sociétés d'assurances. Vous pouvez ne pas être d'accord. Votre dissidence sera inscrite au compte rendu, pour ce que cela vaut.

Les sénateurs sont-ils d'accord pour passer à l'étude article par article du projet de loi C-31?

Le sénateur Tkachuk: Monsieur le président, J'ai quelques questions. Si les fonctionnaires sont ici, peut-être pourront-ils nous venir en aide. J'ai besoin de vos lumières. Je peux attendre que nous en soyons à l'article concerné ou poser mes questions maintenant. Je pense qu'il y aura deux ou trois modifications.

Le président: À quoi se rapportent vos questions?

Le sénateur Tkachuk: Elles ont trait à certaines dispositions du projet de loi, au mot «environnement» et à la clarification de la Loi sur les textes réglementaires. Je voulais également obtenir des éclaircissements à propos de l'article 12, relativement à la question qui a été soulevée aux fins du compte rendu au sujet de l'utilisation du nom.

Le président: Vous avez quatre questions?

Le sénateur Tkachuk: Oui. J'ai deux ou trois pages de notes ici au sujet des articles 3, 9 et 12, mais les fonctionnaires n'auront pas besoin de beaucoup de temps pour y répondre.

Le président: Posez votre première question, et les fonctionnaires décideront qui doit venir à la table.

Le sénateur Tkachuk: C'est leur projet de loi.

Le président: Nous avons parmi nous Martin Jensen du MAECI et David Harris du ministère de la Justice.

Le sénateur Tkachuk: D'autres sénateurs ont peut-être aussi des questions.

Nous pouvons aller à l'article 3, qui porte sur les définitions. Hier, au Sénat, il a été question des enjeux environnementaux. Pourtant, dans le projet de loi, le mot «environnement» n'est plus défini. La question a également été débattue en long et en large à

Commons. The opposition in the other place attempted to move an amendment to define the term "environment" but it was shot down. What was wrong with the definition they had proposed?

Mr. Martin H. Jensen, Export Finance Officer, Export Financing Division, Department of Foreign Affairs and International Trade: There was nothing substantively wrong with the definition. It was drawn from the Canadian Environmental Assessment Act. That definition is not exactly the same but is quite similar to the definition found in EDC's current environmental review framework. This is not a question of substance but of the form of the legal framework being established here. The framework is something that the corporation will create or has already created.

Senator Tkachuk: They will define it?

Mr. Jensen: It is defined in the framework at present and it may be redefined in the revised framework.

Senator Tkachuk: That process will be used to define the term, but what is to stop you from setting out a definition that includes land and water but not the atmosphere? Should legislators not define "environment"?

Mr. Jensen: From a technical point of view, such a limited definition would be stopped by its unreasonableness. If the definition is not reasonable and up to date and in keeping with technical practices in the environmental assessment field, then it would not serve well. It would be subject to criticism by the public, by the Auditor General, by Parliament.

Senator Tkachuk: The definition proposed by the House of Commons was unreasonable?

Mr. Jensen: No, it was not unreasonable. It is a reasonable definition, but the intention of the legal framework being offered here, as in the American system, is to provide a general mandate for the corporation but to leave the specifics of the policies to the corporation to determine. It is as if a regulation were being created where the definitions were in the regulation.

Senator Tkachuk: I think that was the concern of the legislators in the House. You were doing your own definitions. They were concerned about that.

Mr. Jensen: That is correct.

Senator Tkachuk: We will be proposing an amendment to clause 9, which sets out a non-binding environmental assessment process for EDC to follow. The environment is a major concern based on EDC's past hearings here and in the House. There has been a history of these questions coming up. It seems to us — and that is why I am asking the question — that there is no real accountability for the conducting of reviews. Clause 9(3) states that the environmental directives of the board will not be statutory instruments for the purpose of the Statutory Instruments Act. A directive that is a statutory instrument would be permanently referred to a parliamentary committee.

la Chambre des communes. À l'autre endroit, l'opposition a tenté de présenter une modification pour que le terme «environnement» soit défini, mais la proposition a été battue. Qu'avait donc de si mauvais la définition proposée?

M. Martin H. Jensen, agent du financement à l'exportation, direction du financement à l'exportation, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international: Sur le fond, la définition n'avait rien de mauvais. Elle venait de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale. Sans être exactement la même, la définition est relativement semblable à celle qu'on retrouve dans le cadre actuel des examens des effets environnementaux de la SEE. Il s'agit non pas d'une question de fond, mais bien plutôt de la forme du cadre juridique établi ici. Le cadre sera créé par la société ou l'a déjà été.

Le sénateur Tkachuk: La société va définir le mot?

M. Jensen: Il est défini dans le cadre actuel, et il pourra l'être de nouveau dans le cadre révisé.

Le sénateur Tkachuk: On utilisera cette démarche pour définir le terme, mais qu'est-ce qui vous empêche d'adopter une définition qui s'applique à la terre et à l'eau, mais pas à l'atmosphère? Les législateurs ne devraient-ils pas définir le mot «environnement»?

M. Jensen: D'un point de vue technique, une définition limitée de la sorte serait rejetée en raison de son caractère déraisonnable. Si la définition n'est pas raisonnable, à jour et conforme aux pratiques techniques dans le domaine de l'évaluation environnementale, elle ne se révélera pas utile. En outre, elle sera sujette aux critiques des citoyens, de la vérificatrice générale et du Parlement.

Le sénateur Tkachuk: La définition proposée par la Chambre des communes était donc déraisonnable?

M. Jensen: Non, elle ne l'était pas. C'était une définition raisonnable, mais l'intention du cadre juridique présenté ici est, comme dans le système américain, de confier un mandat général à la société, mais de laisser à cette dernière le soin d'établir les détails de sa politique. C'était comme si on créait un règlement contenant les définitions.

Le sénateur Tkachuk: C'était, je crois, ce qui inquiétait les législateurs à la Chambre. Vous arrêtiez vos propres définitions. Cette question les préoccupait.

M. Jensen: C'est exact.

Le sénateur Tkachuk: Nous allons proposer une modification de l'article 9, qui définit une procédure d'évaluation environnementale non contraignante pour la SEE. À la lumière des dernières audiences concernant la SEE ici et à la Chambre, l'environnement est une préoccupation majeure. Traditionnellement, des questions se sont posées à ce sujet. Il nous semble — et c'est pour cette raison que je pose la question — que le déroulement des examens n'est assujetti à aucune forme de reddition de comptes. Le paragraphe 9(3) porte que la directive environnementale du conseil n'est pas un texte réglementaire pour l'application de la Loi sur les textes réglementaires. Une directive constituant un texte réglementaire serait renvoyée en permanence à un comité du Parlement.

That clause, in effect, prevents board directives from being referred to a parliamentary committee. What is the policy rationale for not allowing Parliament to review environmental directives issued by the board?

Mr. Jensen: That is a complex question with three points. I would, with respect, argue that this is not a non-binding process. Given the mandate that the act would establish once a directive is in place and an environmental review framework is in place, that becomes a binding legal obligation of the corporation, actionable at law. That would be subject to judicial review —

Senator Tkachuk: I understand that, but you are not a private corporation. You are a public corporation. Your shareholder is the Government of Canada. What would be wrong with applying the Statutory Instrument Act?

Mr. Jensen: I will come to that. I first wanted to take issue with the description of the process as non-binding. Legally speaking, I do not believe that is correct. I think it is binding. It has the force of the law.

Senator Tkachuk: That is just your opinion? You do not know for sure? You did not state it definitively.

Mr. Jensen: Legal questions are often a matter of opinion. I do not mean to be facetious. That is a sound and defensible legal opinion. This is a binding instrument. This is actionable at law. You said there was no accountability. There are different forms of accountability for this. There is accountability, in a sense, on a transaction-by-transaction basis for highly sensitive projects, because there will be disclosure of those projects pursuant to EDC's disclosure policy.

There is also accountability that will follow from the very stringent review of EDC's policy design and implementation. That review will be given by the Auditor General on a recurrent basis. Someone has remarked that to be audited is a fate worse than death. The oversight of the Auditor General will provide a very powerful disciplining influence.

On the question of the Statutory Instruments Act, this is a complex one. There has been controversy around it. I want to refer to my notes.

The Statutory Instruments Act has two general purposes. It provides for technical legal review by government experts, including the Privy Council Office and Justice Department lawyers, to ensure the formal perfection and constitutional validity of a regulation. It also provides for pre-publication of many regulations so that Canadians have an opportunity to comment and make suggestions for the improvement of the regulation, or object if it affects their interests.

The great majority of Canadian regulations do follow this regime. There are certain exemptions from the Statutory Instruments Act. I do not have a list of them, but some regulations are exempted from the Statutory Instruments Act and its requirements.

Dans les faits, la disposition empêche le renvoi d'une directive du conseil à un comité du Parlement. Comment, sur le plan de la politique, justifie-t-on la décision de ne pas permettre au Parlement d'examiner les directives environnementales émises par le conseil?

M. Jensen: Il s'agit d'une question complexe comportant trois points. Avec tout le respect que je vous dois, je suis d'avis qu'on n'a pas ici affaire à une procédure non contraignante. Étant donné le mandat que la loi établit une fois une directive et un cadre d'examen des effets sur l'environnement en place, la société fait face à une obligation juridique contraignante donnant matière à procès. On ouvrirait la porte à des examens judiciaires...

Le sénateur Tkachuk: Je le conçois bien, mais vous ne constituez pas une société privée. Vous êtes une société d'État. Votre actionnaire est le gouvernement. Pourquoi la Loi sur les textes réglementaires ne s'appliquerait-elle pas?

M. Jensen: Je vais y venir. D'abord, je tenais à préciser que, à mon avis, la procédure n'est pas non contraignante. Sur le plan juridique, je ne pense pas que cela soit exact. Je pense qu'elle est contraignante. Elle a force de loi.

Le sénateur Tkachuk: Est-ce uniquement une opinion personnelle? Le tenez-vous de source sûre? Vous n'avez pas affirmé de façon catégorique

M. Jensen: Les questions juridiques reposent souvent sur des opinions personnelles. Je ne plaisante pas. Il s'agit d'une opinion juridique saine et défendable. On a affaire à un instrument contraignant, donnant matière à procès. Vous dites qu'il n'y a pas de reddition de comptes. À cet égard, il existe différentes formes de reddition de comptes. En un sens, il y a reddition de comptes en ce qui a trait aux opérations entourant des projets très sensibles, parce que, conformément à la politique de divulgation de la SEE, les projets concernés seront rendus publics.

L'examen très rigoureux de la conception et de la mise en oeuvre des politiques de la SEE constituera également une forme de reddition de comptes. La vérificatrice générale procédera à une telle analyse de façon récurrente. Quelqu'un a fait observer que la mort est un sort plus enviable que la vérification. La supervision de la vérificatrice générale aura un effet disciplinaire très marqué.

La question de la Loi sur les textes réglementaires est très complexe. Elle a soulevé une certaine controverse. Je vais me référer à mes notes.

La Loi sur les textes réglementaires a deux objectifs généraux. Elle prévoit l'examen juridique et technique par des spécialistes du gouvernement, y compris les avocats du Bureau du Conseil privé et du ministère de la Justice, qui s'assurent de la perfection formelle et de la validité constitutionnelle d'un règlement. Elle prévoit également la publication préalable de bon nombre de règlements, ce qui donne aux Canadiens la possibilité de faire des commentaires et des suggestions d'amélioration du règlement, ou encore de s'y opposer si leurs intérêts sont touchés.

La vaste majorité des règlements canadiens obéissent à ce régime. Il existe un certain nombre d'exemptions à la Loi sur les textes réglementaires. Je n'ai pas avec moi la liste de ces exemptions, mais quelques règlements ne sont pas visés par la Loi sur les textes réglementaires ni par ses prescriptions.

The decision to exempt EDC's environmental directive from the act was based on a number of considerations. The formal character of the instrument will not be like that of a Canadian regulation. It will probably provide for more flexibility — the flexibility necessary to operate in a competitive and legally and technically very complex and very international environment. EDC does business in over 150 countries. In applying this regulation, it will be dealing with technical and legal circumstances that vary greatly from country to country where it does business.

There is a real concern about the extra-territorial application of Canadian law. Our criminal law in some cases and our tax law do follow Canadians when they go abroad. This is a different kind of law. This provides for the review of an industrial process, perhaps, that is under the sovereign control of another state, and there was a real concern about applying a Canadian regulation, a complex one, extraterritorially.

From a competitive point of view, through work in the OECD and so forth, we are seeing many of the developed countries in the OECD establishing similar frameworks. None of them do so by the use of a domestic regulation. Of the 30 countries, none of them do so. They all employ something similar. In fact, only two, perhaps three, have a statutory mandate for their frameworks, and in those cases, the other very important one is the United States. They employ a similar legislative framework where you have a statutory mandate but do not put the actual operational policy into regulatory form. There is a competitive aspect at work here too.

Finally, if you use the Statutory Instruments Act, you subject any change that you may wish to make to that instrument to the regulatory process, which is quite time-consuming. We want the Export Development Corporation, like our competitors in other OECD countries, to be in a position to amend its framework quickly.

That being said, it will not lack disclosure and public comment. In fact, EDC has institutionalized the process of public consultation on revising its framework.

Given all those considerations, there was controversy and a great deal of discussion on this. This was presented to the Department of Justice and they agreed that this could be exempted.

Senator Tkachuk: I do not mean to be facetious here, but what you said is that it is just more convenient. What is wrong with having it referred to Parliament? Our job is to ensure parliamentary oversight, not to spring a corporation out into the world without any parliamentary oversight. I am trying to argue that Parliament is an important place and that what you do is important to us. The fact that it would be more convenient and more efficient has nothing to do with it. That is why we have private business. They can do what they want, and they have laws to follow, but I think you should have laws to follow as well.

La décision d'exempter la directive environnementale de la SEE de la loi se fonde sur un certain nombre de considérations. Le caractère officiel de l'instrument ne sera pas celui d'un règlement du Canada. Il s'assortira d'une marge de manoeuvre plus grande — la marge de manoeuvre nécessaire pour que la société puisse exercer ses activités dans un contexte concurrentiel très complexe sur le plan juridique et technique et très international. En effet, elle est présente dans plus de 150 pays. En appliquant ce règlement, elle répondra aux exigences techniques et juridiques qui varient considérablement d'un pays à l'autre.

L'application extraterritoriale du droit canadien soulève des inquiétudes bien réelles. Notre droit pénal, dans certains cas, et notre droit fiscal suivent les Canadiens à l'étranger. On a affaire à un genre de droit différent. Cela s'applique à l'examen d'un procédé industriel, éventuellement sous le contrôle d'un État étranger, et l'application extraterritoriale d'un règlement canadien complexe soulevait des inquiétudes bien réelles.

D'un point de vue concurrentiel, on constate, dans le cadre de travaux de l'OCDE et d'autres, que de nombreux pays industrialisés de l'OCDE établissent des cadres analogues. Aucun d'entre eux ne le fait par l'entremise d'un règlement intérieur. Aucun des 30 pays ne le fait. Ils font tous à peu près la même chose. En fait, seulement deux, peut-être trois, ont assorti leur cadre d'un mandat législatif. Dans ces cas, les États-Unis constituent l'autre pays très important. Ils ont recours à un cadre législatif analogue en vertu duquel ils ont recours à un mandat législatif, sans toutefois intégrer la politique opérationnelle à la forme réglementaire. Ici, l'aspect concurrentiel entre également en ligne de compte.

Si, en dernier lieu, on utilise la Loi sur les textes réglementaires, les modifications souhaitées de l'instrument devraient passer par la procédure réglementaire, qui exige un temps considérable. Nous tenons à ce que la Société pour l'expansion des exportations puisse, à l'instar de ses concurrents d'autres pays de l'OCDE, être en mesure de modifier son cadre rapidement.

Cela dit, ni la divulgation ni la participation du public ne feront défaut. En fait, la SEE a institutionnalisé la procédure de consultation publique dans la révision de son cadre.

Compte tenu de toutes ces considérations, la question a fait l'objet d'une controverse et de débats considérables. Le problème a été soumis au ministère de la Justice, qui a convenu que la procédure pouvait être exemptée.

Le sénateur Tkachuk: Ce que vous nous dites, c'est que c'est simplement plus commode. Je ne plaisante pas. Pourquoi la question ne serait-elle pas soumise au Parlement. Nous avons pour tâche d'assurer la surveillance parlementaire, et non de lancer une société dans le monde sans intervention possible de la part du Parlement. Ce que j'essaie de dire, c'est que le Parlement est une institution importante et que ce que vous faites revêt de l'importance à nos yeux. Le fait que la procédure que vous préconisez serait plus commode et efficiente n'y est strictement pour rien. C'est pour cette raison que l'entreprise privée existe. Elle peut faire ce qu'elle veut. Elle doit observer la loi, mais je pense que vous devriez être assujetti à la même obligation.

Mr. Jensen: Bear in mind that while the Export Development Corporation is an act of the government its clients by and large are not. This is not simply a matter of convenience but of effectiveness and symmetry with the practices of our competitors.

The committee in Parliament, pursuant to the Statutory Instruments Act, that would normally review regulations reviews them for compliance with a very limited set of formal and constitutional criteria. It certainly would not go to the merits of the policy as an environmental instrument. It would not be looking at that.

I would also say that nothing in the exemption from the Statutory Instruments Act prevents any committee of Parliament from calling the Export Development Corporation to explain what they are doing, from calling the Auditor General to seek her views on the validity and the operation of the framework, and to propose changes. Parliament's authority is not ousted by this.

Senator Tkachuk: I understand that. I am not satisfied with your answer, but we have our information, and I will go on.

One clause here makes it a criminal offence to use the name of this corporation. We had some interesting testimony yesterday respecting this clause from a Mr. Owens, and that caused you to bring forth this new explanation. I want to follow up and ask you a few questions before we go to clause-by-clause consideration.

If the intent is to prevent fraud, which is what you state, then why is this clause not phrased in terms of preventing fraud? Why is it so broad?

Mr. Jensen: I cannot speak as a legal drafter. I will say one thing and then perhaps defer to either EDC or the Justice Department. You could look at the other sections from the Bank Act and the Insurance Companies Act. The intention here was not to make an argument but simply to lay these disputed sections before you. We said there was precedent, and Mr. Owens, a credible witness, said these were not precedents. None of those sections mentions fraud either. I think they clearly target fraud, but they do not mention fraud specifically. I would again defer to Justice or EDC.

Mr. Gilles Ross, Senior Vice-President, Legal Services, and Secretary, Export Development Corporation: As was said yesterday before this committee, the intent is to prevent the fraudulent use of the name of EDC in the sense of the unauthorized use, and it does build in that concept of the possibility for the corporation to authorize the use of the name.

Senator Angus: The wording says "or for any other business purpose." If it said "for any other unlawful business purpose," that

M. Jensen: La Société pour l'expansion des exportations est régie par une loi du gouvernement. N'oubliez pas que ses clients, pour la plupart, ne le sont pas. Il s'agit d'une question non pas seulement de commodité, mais aussi d'efficacité et de symétrie par rapport aux pratiques de nos concurrents.

Le comité du Parlement qui, en vertu de la Loi sur les textes réglementaires, procéderait normalement aux examens de la conformité des règlements utiliserait pour ce faire un ensemble très limité de critères officiels et constitutionnels. Il ne tiendrait sûrement pas compte des qualités de la politique à titre d'instrument environnemental. Il ne s'intéresserait pas à cette question.

J'ajoute que rien dans l'exemption de la Loi sur les textes réglementaires n'empêche l'un ou l'autre des comités du Parlement de demander à la Société pour l'expansion des exportations de venir expliquer son travail ni d'inviter la vérificatrice générale pour lui demander de se prononcer sur la validité et le fonctionnement du cadre ou de proposer des changements. La procédure proposée ne contrevient en rien à l'autorité du Parlement.

Le sénateur Tkachuk: Je le comprends. Votre réponse ne me satisfait pas, mais nous avons nos propres informations, et je vais poursuivre.

En vertu d'une disposition, l'utilisation du nom de la société constitue une infraction criminelle. Hier, nous avons entendu un témoignage intéressant à ce sujet de la part d'un certain M. Owens, et c'est ce qui vous a incité à avancer cette nouvelle explication. Je veux donner suite et vous poser quelques questions avant que nous ne fassions l'étude article par article.

Si la disposition vise à prévenir la fraude, ainsi que vous l'affirmez, pourquoi n'a-t-on pas libellé la disposition en conséquence? Pourquoi a-t-elle été rédigée de façon si large?

M. Jensen: Je ne suis pas rédacteur de lois. Je vais fournir un élément de réponse puis me tourner vers des représentants de la SEE ou du ministère de la Justice. Je vous invite à consulter les autres articles de la Loi sur les banques et de la Loi sur les sociétés d'assurances. Ici, l'intention était non pas de chercher querelle, mais bien plutôt de présenter ces articles contestés. Nous avons dit qu'il y avait un précédent, et M. Owens, témoin crédible, a affirmé que les précédents en question n'en étaient pas. Le mot «fraude» ne figure dans aucun de ces articles. À mon avis, les articles en question ciblent de toute évidence la fraude, sans toutefois l'exprimer expressément. Je préfère m'en remettre au ministère de la Justice ou à la SEE.

M. Gilles Ross, premier vice-président des Services juridiques et secrétaire, Société pour l'expansion des exportations: Comme on l'a dit hier devant le comité, la disposition vise à empêcher l'utilisation du nom de la SEE à des fins frauduleuses, c'est-à-dire les utilisations non autorisées. Elle tient compte de la possibilité que la société autorise l'utilisation du nom.

Le sénateur Angus: On lit: «ou à toute autre fin commerciale». Si on lisait: «ou à toute fin commerciale illicite», ce serait

would be different. It is just one word. This thing is so open. You were here. The man was fairly concise with what he said.

Mr. Ross: I think the concept of "without the written consent" applies all the way through the sentence and applies as well to any other business purpose.

Senator Tkachuk: I am not a lawyer. If a company with a particular name is selling widgets and another company using the same name is selling widgets, there are laws on the books now that prevent that from happening. Why would you need this extra protection and in such a broad way? I think Mr. Owens' testimony was compelling.

Mr. Ross: Yes, indeed, there are civil remedies available to any business where its trademark is being used without authorization. Those civil remedies are by way of injunctive relief or even damages in some cases. As financial institutions, which have access to an offence, the corporation, which is not subject to those other statutes, is looking for the same protection as other financial institutions in Canada that have this extra level of protection. Like a bank, the Export Development Corporation does have what I would call the reputation of a financial institution or an insurance company. I think that is what Mr. Owens was saying yesterday.

In the case of the banks, it is understandable that they have such protection, given the aura around banks, and the corporation operates in a similar fashion to a financial institution. It lends money or ensures credits. Accordingly, we see it as logical to extend to the corporation, as has been the case already, in the case of another crown financial institution, the same level of protection.

Senator Angus: We are just curious, because its seems to go further than these other institutions and because it could so easily be clarified by putting the word "improperly" or "fraudulently" or any other milder word. We feel it is our duty to probe to see if there is another reason you are doing it. It would be so easy to fix; yet this thing is wide open. You could use it for any business purpose. That is our concern.

Senator Tkachuk: If you go to the regulations under the Bank Act, which you distributed here, it starts off:

> Except to the extent permitted by the regulations, every person who uses the name of a bank in a prospectus, offering memorandum, takeover bid circular advertisement for a transaction related to securities or in any other document in connection with a transaction related to securities is guilty of an offence.

It is a narrow definition. It does make sense. You do not say that. You say the following:

> Except with the written consent of the Corporation, no person shall in any prospectus or advertisement, or for any other business purpose, use the following names and initials: "Export Development Canada"..."Export Development Corporation"..."EDC"...

différent. Il s'agit simplement d'un mot. La disposition est si ouverte. Vous étiez présent. Le témoin a soulevé le point de façon relativement concise.

M. Ross: À mon avis, les mots «sans le consentement écrit» s'appliquent à cette phrase de même qu'à toute autre fin commerciale.

Le sénateur Tkachuk: Je ne suis pas avocat. Il existe aujourd'hui des lois qui empêchent une entreprise qui fabrique des machins d'utiliser le même nom qu'une autre entreprise qui vend la même chose. Pourquoi avez-vous besoin d'une protection additionnelle exprimée de façon si large? Je pense que le témoignage de M. Owens était convaincant.

M. Ross: Oui, toute entreprise dispose de recours au civil lorsque sa marque de commerce déposée est utilisée sans autorisation. Ces recours civils prennent la forme de mesures injonctives et même, dans certains cas, de dommages-intérêts. À l'instar des institutions financières, qui peuvent arguer qu'une infraction a été commise, la société, qui n'est pas visée par les mêmes lois, cherche à obtenir une protection comparable à celle dont jouissent les institutions financières du Canada. Comme une banque, la Société pour l'expansion des exportations a ce que j'appellerais la réputation d'un établissement financier ou d'une compagnie d'assurances. Je crois que c'est ce que M. Owens a dit hier.

On peut comprendre que les banques recherchent une telle protection, étant donné l'aura qui les entoure, et les activités de la société s'apparentent à celles d'un établissement financier. Elles prêtent de l'argent ou offrent des garanties. Ainsi, nous pensons qu'il est logique d'accorder le même genre de protection à la société, comme on l'a déjà fait pour une autre institution financière d'État.

Le sénateur Angus: Nous sommes simplement curieux parce que, dans ce cas-ci, la disposition semble aller plus loin que dans le cas de ces institutions, d'autant qu'on pourrait facilement clarifier la situation en ajoutant «de façon impropre» ou «de façon frauduleuse» ou une autre expression plus bénigne. Nous nous sentons l'obligation d'établir si vous avez d'autres motivations. Le problème serait facile à régler. Pourtant, la disposition demeure grande ouverte. Vous pourriez l'invoquer pour toute fin commerciale. C'est ce qui nous inquiète.

Le sénateur Tkachuk: Prenez donc le Règlement d'application de la Loi sur les banques, que vous nous avez distribué. On lit:

> Sauf dans la mesure permise par les règlements, commet une infraction quiconque utilise le nom d'une banque dans un prospectus, une offre, une circulaire d'offre publique d'achat, une annonce d'opération sur des valeurs mobilières ou tout autre document portant sur une telle opération.

Il s'agit d'une opération étroite. Elle se justifie. Ce n'est pas ce que vous dites:

> Il est interdit à toute personne de se servir dans un prospectus ou un texte publicitaire ou à toute autre fin commerciale, sans le consentement écrit de la Société, des noms et sigles suivants: «Exportation et développement Canada», «Export Development Canada», «Société pour

Going to the phone book, we might find the Essence Development Corporation of Surrey, British Columbia, which is listed as EDC; EDC Facilities Management Consulting of Windsor; Electronics Delivery Consultants of Toronto, or the EDC Telecommunications Group of Toronto.

Senator Angus: You might find the Edmonton Denture Clinic.

Senator Tkachuk: Why is it so broad? This, from what I can tell, would include these people.

Mr. Jensen: If I may speak to this again, first, this provision is modelled exactly on the words of the provision in the Business Development Bank of Canada Act. The only difference is that one can substitute word for word "EDC" and "Business Development Bank," et cetera, the initials and the name. Otherwise, it is precisely the same provision. It has been on the books for six years, since 1995. Certainly Mr. Owens, who is a careful lawyer, would have brought any indications of abuse of this to our attention. He did not.

Senator Tkachuk: It is okay if it is bad law, even if it is not used. Is that what you are saying?

Mr. Jensen: I am not sure it is bad law.

As a second point, Mr. Owens did not say something I think he would agree with, that any statutory provision has to be read in the context of the purpose of the act. It has to be given a reasonable interpretation in light of the clear purpose for which it was intended.

Senator Tkachuk: It would be so easy to eliminate our concerns. That is what I do not understand. It is always the argument that it was used before and it is exactly the same as the Business Development Bank of Canada Act. That does not explain the concern we have. All it says is that maybe now I have a concern with the Business Development Bank of Canada Act regulation as well.

Senator Angus is good at this. We could narrow this down so that it makes some sense to you, to us and to the Canadian people without having it on the books. You insist that you have it in even though you promise you will never use it. That is not the way to make law. Trust us.

Mr. Jensen: The power to make the law lies with you. I am trying to explain what I understand to be the purpose of this clause. I think it is relatively benign.

Beyond the point that such a clause has to be interpreted in light of the purpose of the proposed act, this is, however, a criminal provision. Mr. Ross could not base a legal action on this. It would be for the Attorney General of Canada to do so. In bringing a charge, if this intends to target fraud, then there are two elements to a criminal offence. One is the act and the other is the

l'expansion des exportations», «Export Development Corporation», «E.D.C.», «EDC», «S.E.E.» et «SEE».

Dans l'annuaire, on retrouve l'Essence Development Corporation de Surrey, en Colombie-Britannique, qui figure sous EDC, EDC Facilities Management Consulting de Windsor, les Electronics Delivery Consultants de Toronto ou l'EDC Telecommunications Group de Toronto.

Le sénateur Angus: Vous trouveriez peut-être aussi l'Edmonton Denture Clinic.

Le sénateur Tkachuk: Pourquoi la disposition est-elle si générale? D'après ce que je comprends, l'interdiction s'appliquerait à toutes les entreprises.

M. Jensen: Si je peux revenir sur cette question, je tiens d'abord à préciser que la disposition reproduit exactement les mots de la disposition qui figure dans la Loi sur la Banque de développement du Canada. La seule différence, c'est qu'on peut substituer mot pour mot «SEE» et «Banque de développement du Canada», et cetera, c'est-à-dire les sigles et le nom. Sinon, c'est exactement la même disposition. Elle s'applique depuis six ans, soit depuis 1995. S'il y avait eu des cas d'abus, M. Owens, en avocat prudent, les aurait portés à notre attention. Il ne l'a pas fait.

Le sénateur Tkachuk: Êtes-vous en train de nous dire qu'on peut se contenter d'une mauvaise loi, même si elle n'est pas utilisée?

M. Jensen: Je ne suis pas certain que ce soit une mauvaise loi.

Deuxièmement, M. Owens n'a pas dit une chose avec laquelle il serait d'accord, je crois, c'est-à-dire qu'on doit interpréter toute disposition législative dans le contexte de l'objet de la loi. On doit lui donner une interprétation raisonnable à la lumière de l'objectif clair pour laquelle elle a été adoptée.

Le sénateur Tkachuk: On pourrait sans mal supprimer la cause de nos préoccupations. C'est ce que nous ne parvenons pas à comprendre. On nous sert sans cesse l'argument selon lequel la disposition a été utilisée auparavant et reproduit exactement celle qu'on trouve dans la Loi sur la Banque de développement du Canada. Cela ne jette aucun éclairage sur la cause de nos préoccupations. Tout ce qu'on a réussi à faire, c'est de faire naître en nous des préoccupations au sujet du règlement d'application de la Loi sur la Banque de développement du Canada.

Le sénateur Angus excelle dans ce domaine. Nous pourrions préciser les choses de façon que tout soit clair pour vous, pour nous et pour les Canadiens, sans que tout soit consigné dans un texte de loi. Vous nous promettez de ne jamais invoquer la disposition, même si vous tenez à ce qu'elle soit présente. Ce n'est pas ainsi qu'on fait les lois. Faites-nous confiance.

M. Jensen: C'est vous qui avez le pouvoir de faire les lois. Je tente simplement de vous expliquer ce que je comprends de l'objet de la disposition. Je pense qu'il est relativement bénin.

Bien qu'il faille interpréter la disposition à la lumière des fins de la loi proposée, on a affaire, cependant, à une disposition à caractère pénal. M. Ross ne pourrait l'invoquer pour intenter une action en justice. C'est le Procureur général du Canada qui devrait le faire. Si les accusations portées visent à cibler les fraudes, on doit rappeler qu'une infraction criminelle comporte deux

criminal intent. I do not believe this would even come into court because I cannot imagine the Attorney General and the authorities responsible for the enforcement of the criminal law would consider an abuse of use of this section. I think the protections are written into the nature of the provision as it exists.

The Chairman: Senator Tkachuk, I know you will bring an amendment and I suggest you do that.

Senator Tkachuk: Those are the two areas that I wanted to cover. I think we have got our testimony. I think we should move to the next item in the agenda.

The Chairman: It is agreed that we go clause-by-clause consideration of Bill C-31.

Senator Tkachuk: If the amendment is defeated, do we get a letter clarifying your use of that clause, that your sole intent is to prevent fraudulent use of your name?

The Chairman: If they agree to send a letter, then we have to delay reporting back to the Senate on this bill.

Senator Tkachuk: We promised to have it ready on Monday. We would like to have time. If the amendments do not succeed, we would like to present a minority opinion. We promise to have it ready by Monday. We must have it in both official languages, which means reporting would be Tuesday.

We never knew this was a hasty bill. We thought this was an important bill, but we are moving at a tremendous rate. It just got referred.

The Chairman: You can also bring your amendments in on third reading. You can present your minority opinion then.

Senator Tkachuk: We would like to state our case.

This got referred to us Tuesday, sir. We started on Wednesday. We are being cooperative. We have some concerns. I know we have a majority. If we pass the amendments, there is no problem. We can get this done today. If you do not, we would like to have time to state our opinion.

Senator Furey: I missed the response to your last question.

Senator Angus: I do not think there was a response yet.

Mr. Jensen: Would that letter come from the corporation, from my department — my minister sponsored the bill — or from the interpreters of the federal statute book?

The Chairman: Everything that you want in that letter is already on the record. They have said it.

éléments. Il y a, d'une part, la loi, et, d'autre part, l'intention criminelle. Je ne crois même pas qu'une telle affaire se retrouverait devant les tribunaux puisque j'imagine mal que le Procureur général et les autorités responsables de l'application du droit pénal puissent envisager une utilisation abusive de la disposition. Je pense que les garanties sont inhérentes à la nature même de la disposition telle qu'elle a été libellée.

Le président: Sénateur Tkachuk, je sais que vous allez proposer une modification, et je vous invite à le faire.

Le sénateur Tkachuk: C'était les deux aspects que je tenais à aborder. Nous avons, je crois, entendu les témoignages nécessaires. Je pense que nous devrions passer au point suivant à l'ordre du jour.

Le président: Est-on d'accord pour procéder à l'étude article par article du projet de loi C-31?

Le sénateur Tkachuk: Si la modification est rejetée, obtiendrons-nous une lettre dans laquelle vous préciserez l'utilisation de la disposition, c'est-à-dire qu'elle ne vise qu'à prévenir l'utilisation frauduleuse de votre nom?

Le président: Si la société accepte de faire parvenir une lettre, nous allons devoir différer la présentation de notre rapport au Sénat au sujet du projet de loi.

Le sénateur Tkachuk: Nous avons promis de renvoyer le projet de loi devant le Sénat lundi. Nous aimerions avoir du temps. Si les modifications sont rejetées, nous aimerions soumettre une opinion minoritaire. Nous avons promis de mettre la dernière main au rapport d'ici lundi. Nous devrons le présenter dans les deux langues officielles, ce qui signifie que le dépôt se ferait mardi.

On ne nous a jamais dit qu'il s'agissait d'un projet de loi urgent. Nous savions qu'il s'agit d'un projet de loi important, mais nous avançons à un rythme formidable. On vient tout juste de nous le renvoyer.

Le président: Vous aurez également l'occasion de présenter vos modifications au stade de la troisième lecture. Vous aurez alors la possibilité de soumettre votre opinion minoritaire.

Le sénateur Tkachuk: Nous aimerions avoir la possibilité de faire valoir notre point de vue.

Monsieur, nous avons reçu le projet de loi mardi. Nous en avons commencé l'étude mercredi. Nous coopérons. Nous avons certaines inquiétudes. Je sais que nous détenons la majorité. Si nous adoptons des modifications, il n'y a pas de problème. Nous pourrons procéder aujourd'hui. Dans le cas contraire, nous souhaitons avoir le temps d'exprimer notre opinion.

Le sénateur Furey: Je n'ai pas entendu la réponse à votre dernière question.

Le sénateur Angus: Je ne crois pas qu'il y ait encore eu de réponse.

M. Jensen: La lettre en question viendrait-elle de la société, de mon ministère — du ministre qui parraine le projet de loi — ou des exégètes du code des lois fédéral.

Le président: Tout ce que vous souhaitez dans la lettre figure déjà au compte rendu. Les témoins l'ont déjà affirmé.

Senator Tkachuk: I know. It is still a problem. I do not think anybody disagrees that it is a bit over the top, and the only precedent you have is the Business Development Bank. If what you say is true in testimony, why would not you send a letter? Why would not the minister send a letter? If it is only for fraudulent use, why not have the letter so it is on the record.

Mr. Jensen: Speaking for my minister, I do not have the authority to offer a letter.

Senator Angus: I would like to make one other point for the record. I certainly respect your decision; I think it is a fair one.

I wanted to note, however, that when we were here trying to do our job with respect to the Proceeds of Crime (Money Laundering) Act, proposing amendments — and in the democratic process we were unsuccessful — it was pointed out by experts that they thought that the law was unconstitutional in some respects.

We proposed an amendment that the government side would not countenance. This week, the British Columbia Supreme Court has indeed stated that in their opinion the act infringes on lawyers' confidentiality and privileged communications with their clients. The law appears to be unconstitutional. They have issued an injunction and have exempted all lawyers in Canada from complying with the act.

We have become a little more sensitized to what our duties here are in terms of making sure that these things are considered in the Senate, in the house of sober second thought. When people like Mr. Owens take time out from the university to point out anomalies, or perhaps weaknesses in legislation, we should listen. This is an area in which we can make a contribution.

I would like to give you a copy of that decision, not necessarily as a record of this committee hearing. These witnesses are not just attending here in a frivolous way. I have certainly been taken aback by some of the stuff that is getting on the books.

I would hope that you understand what Senator Tkachuk and I discussed carefully this morning. We are not here other than to do our duties in a serious way.

Senator Kroft: There is much merit in what Senator Angus says about our role. For the record, we should point out that we suggested four amendments for the money-laundering bill. Three of them went through. There was a letter forwarded, and the bill was subsequently amended.

I do not want the record to suggest that we, on that bill or any other, are totally ignoring the amendment process. We did not agree on one of a group of amendments, but the committee did succeed in bringing about some significant changes.

Le sénateur Tkachuk: Je sais. Il n'en demeure pas moins que nous faisons face à un problème. À ma connaissance, personne ne conteste que c'est un peu trop. Le seul précédent concerne la Banque de développement du Canada. Si ce que vous avez déclaré dans votre témoignage est vrai, pourquoi n'enverriez-vous pas la lettre? Pourquoi le ministre n'enverrait-il pas une lettre? Si la disposition ne vise qu'à prévenir les utilisations frauduleuses, pourquoi ne pas faire parvenir une lettre, de façon que tout figure au compte rendu.

M. Jensen: À titre de porte-parole du ministre, je n'ai pas le pouvoir de proposer une lettre.

Le sénateur Angus: Je tiens à faire une autre observation aux fins du compte rendu. Je respecte votre décision; je crois qu'elle est équitable.

Ce que je voulais dire, cependant, c'est que, à l'époque où nous tentions de faire notre boulot en proposant des modifications à la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité — lesquelles ont été rejetées en vertu du processus démocratique —, les spécialistes nous ont déclaré que certains aspects de la loi étaient anticonstitutionnels.

Nous avons proposé une modification que le gouvernement n'a pas acceptée. Cette semaine, la Cour suprême de la Colombie-Britannique a déclaré que, à son avis, la loi contrevient au secret professionnel de l'avocat. Elle semble donc anticonstitutionnelle. En conséquence, elle a émis une injonction et exempté tous les avocats du Canada du respect de la loi.

Nous sommes un peu mieux sensibilisés aux obligations qui nous incombent ici, au Sénat, la chambre du second examen objectif, de veiller à ce que tout ait été bien soupesé. Lorsque des personnes comme M. Owens s'absentent de l'université pour porter des anomalies à notre attention ou peut-être des points faibles dans les textes de loi, nous devrions les écouter. Il s'agit d'un domaine dans lequel nous pouvons apporter une contribution.

J'aimerais vous remettre une copie de la décision en question, pas nécessairement aux fins des délibérations du comité. Les témoins ne comparaissent pas devant nous à la légère. Pour ma part, j'ai été consterné par certaines des dispositions adoptées.

J'espère que vous comprendrez ce dont le sénateur Tkachuk et moi avons méticuleusement débattu ce matin. Nous nous efforçons simplement de faire notre travail avec sérieux.

Le sénateur Kroft: Il y a beaucoup de vrai dans ce que le sénateur Angus a dit à propos de notre rôle. Aux fins du compte rendu, nous devrions souligner que nous avions proposé quatre modifications au projet de loi sur le recyclage des produits de la criminalité. Trois d'entre eux ont été adoptés. On a reçu une lettre, et le projet de loi a été modifié.

Je tiens à éviter que le compte rendu indique que, à l'égard du présent projet de loi ou de tout autre, nous avons totalement fait fi de la procédure de modification. Nous ne nous sommes pas entendus à propos d'une série de modifications, mais les membres du comité sont parvenus à faire apporter certaines modifications importantes.

Senator Angus: Senator Kroft, you are right. In the present environment of insecurity and an unsettled situation, perhaps we need to be more vigilant than ever in terms of some of these laws. We have spent 140 years trying to have a free and open democratic society.

These fines for the use of "EDC" boggle my mind. That is the reason for this discussion this morning.

The Chairman: Is it the intention of any honourable senator to propose an amendment?

Senator Tkachuk: Yes, I will.

Senator Angus: The proposed amendments do not require a seconder, correct?

The Chairman: They do not.

Shall the title stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

Shall clauses 1 to 8 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

Shall clause 9 carry?

Senator Tkachuk: Honourable senators, my motion in amendment is as follows:

That Bill C-31 be amended in clause 9, on page 3, by replacing line 31 with the following:

(3) The directive is a statutory instru-

That effectively solves our problem. The bill would follow the Statutory Instrument Act rather than not following it.

You have copies in front of you in both official languages. I want to thank the legal people for preparing these so quickly. I appreciate it.

The Chairman: All in favour? Contrary?

The motion in amendment is defeated.

Shall clause 9 carry?

Some Hon. Senators: Yes.

Some Hon. Senators: No.

The Chairman: Carried, on division.

Shall clauses 10 and 11 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

Shall clause 12 carry?

Senator Angus: I should like to propose an amendment with respect to clause 12 on page 5. My amendment is with respect to proposed section 24.2 of the Export Development Act. Proposed section 24.2 is under the margin heading "Use of Corporation's name or initials." Proposed section 24.2 has two paragraphs.

Le sénateur Angus: Vous avez raison, sénateur Kroft. Dans le contexte actuel d'insécurité et d'agitation, nous devons peut-être nous monter encore plus vigilants que par le passé relativement à certains de ces textes de loi. Nous nous employons depuis 140 ans à être une société démocratique libre et ouverte.

Les amendes prévues pour l'utilisation du sigle «SEE» me plongent dans la confusion. C'est la raison du débat de ce matin.

Le président: L'honorable sénateur a-t-il l'intention de proposer une modification?

Le sénateur Tkachuk: Oui.

Le sénateur Angus: Les modifications proposées n'ont pas besoin d'être appuyées, n'est-ce pas?

Le président: Non.

Le titre est-il réservé?

Des voix: D'accord.

Le président: Adopté.

Les articles 1 à 8 sont-ils adoptés?

Des voix: D'accord.

Le président: Adopté.

L'article 9 est-il adopté?

Le sénateur Tkachuk: Honorables sénateurs, la modification que je propose se lit comme suit:

Que le projet de loi C-31 soit modifié, à l'article 9, à la page 3, par substitution, à la ligne 26, de ce qui suit:

«(3) La directive est un texte réglementaire».

La modification aurait pour effet de régler le problème. Le projet de loi respecterait la Loi sur les textes réglementaires au lieu de s'en dissocier.

Vous avez une copie de la modification proposée dans les deux langues officielles. Je tiens à remercier les membres de l'équipe juridique d'avoir préparé les textes si rapidement. Je leur en suis reconnaissant.

Le président: Qui est en faveur de la proposition? Qui s'y oppose?

Le modification proposée est rejetée.

L'article 9 est-il adopté?

Des voix: Oui.

Des voix: Non.

Le président: Adopté, avec dissidence.

Les articles 10 et 11 sont-ils adoptés?

Des voix: D'accord.

Le président: Adopté.

L'article 12 est-il adopté?

Le sénateur Angus: J'aimerais proposer une modification de l'article 12 à la page 5. La modification porte sur l'article 24.2 proposé de la Loi sur l'expansion des exportations. Le titre qui figure en regard de l'article 24.2 est «Usage des noms et sigles de la société.» L'article compte deux paragraphes.

My motion in amendment is as follows:

That Bill C-31 be amended in clause 12, on page 5, by deleting lines 9 to 22.

The Chairman: That is the entire clause. That is proposed section 24.2, subsections (1) and (2); correct?

Senator Angus: That is correct.

The Chairman: All those in favour of the motion in amendment?

Some Hon. Senators: Yes.

The Chairman: All those opposed to the motion in amendment?

Some Hon. Senators: No.

The Chairman: The motion in amendment defeated.

Shall clause 12 carry?

Some Hon. Senators: Yes.

Some Hon. Senators: No.

The Chairman: Carried, on division.

Shall clauses 13 to 22 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

Shall the title carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

Shall the bill carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

Shall I report the bill?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Thank you very much.

Senators, because we are under a time constraint, I suggest that the witnesses from the Conference Board of Canada make their presentation, followed by the Canadian Manufacturers and Exporters, the Honourable Perrin Beatty and Mr. Mark Boudreau. Questions will follow those presentations.

Mr. Gilles Rhéaume, Vice-President, Conference Board of Canada: Thank you for the invitation to attend before your committee today. My colleague, Mr. Barrett, and I have been working on this report, together with our researcher, Mr. Shea, who was responsible for the analysis.

Let me say a few words about our organization, to position ourselves in terms of the issues that we will be talking about. I shall then give you some background to the report that we published in October. Following that, Mr. Shea will summarize our results, in terms of the policy scenarios that we have presented.

The Conference Board of Canada is an independent, non-for-profit membership-based organization. Its mission is to build leadership capacity for a better Canada by creating and

Ma proposition se lit comme suit:

Que le projet de loi C-31 soit modifié, à l'article 12, à la page 5, par suppression des lignes 8 à 23.

Le président: C'est toute la disposition. Il s'agit des paragraphes (1) et (2) de l'article 24.2, n'est-ce pas?

Le sénateur Angus: Exactement.

Le président: Êtes-vous en faveur de la proposition?

Des voix: Oui.

Le président: Êtes-vous en désaccord avec la modification?

Des voix: Non.

Le président: La modification proposée est rejetée.

L'article 12 est-il adopté?

Des voix: Oui.

Des voix: Non.

Le président: Adopté, avec dissidence.

Les articles 13 à 22 sont-ils adoptés?

Des voix: D'accord.

Le président: Adopté.

Le titre est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Le président: Adopté.

Le projet de loi est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Le président: Adopté.

Puis-je faire rapport du projet de loi?

Des voix: D'accord.

Le président: Merci beaucoup.

Sénateurs, en raison de contraintes de temps, je vous propose d'entendre d'abord des témoins du Conference Board du Canada, puis l'honorable Perrin Beatty et M. Marc Boudreau, des manufacturiers et exportateurs du Canada. La période de questions suivra.

M. Gilles Rhéaume, vice-président, Conference Board du Canada: Merci de nous inviter à comparaître devant vous aujourd'hui. Mon collègue, M. Barrett, et moi avons préparé le présent rapport, en collaboration avec notre attaché de recherche, M. Shea, qui s'est chargé de l'analyse.

Permettez-moi de vous dire quelques mots au sujet de notre organisme afin de le situer par rapport aux questions dont nous allons discuter aujourd'hui. Je vais vous donner certains renseignements au sujet du rapport qui a été publié en octobre. Par la suite, M. Shea résumera nos résultats, du point de vue des scénarios stratégiques que nous avons présentés.

Le Conference Board du Canada est une association indépendante sans but lucratif. Elle a pour mission de renforcer la capacité au titre du leadership pour un Canada meilleur en créant

sharing knowledge on economic trends, organizational performance and public policy issues.

Our membership is primarily from business and government, but we also have members from associations, labour unions, hospitals, universities and school boards. We are not a lobby group. Our goal is to provide a balanced perspective on issues that are critical to Canadian leaders.

The purpose of our paper, "Border Choices: Balancing the Need for Security and Trade," is to provide insights on policy choices related to security and trade following the September 11 tragic events. At the time of writing, a number of ideas were tossed about, such as harmonization, perimeter security and giving up sovereignty, without any real consideration of what these terms meant. The Conference Board of Canada thought it was necessary to add some clarity to the debate by writing this paper.

The virtual lock-down at the border following September 11 showed that security concerns continue to impinge on Canada's ability to trade. If these are not addressed properly, they will lower the attractiveness of Canada as a location for industries that serve the North American market. Hence, it would deeply affect our economy. It is as much an economic issue as it is a security issue.

Trade irritants at the Canada-U.S. border are not new. In fact, there have been issues for many years, in spite of NAFTA, but the trade irritants became more acute following the events of September 11. We have come to better understand that there is a strong link between national security and trade. Therefore, the policy option chosen must recognize that link. It must ensure that security is not addressed at the expense of trade but that policies and practices to address security improve our trade flows.

We have framed the debate by examining three broad policy scenarios that are designed to achieve speedy border crossings while achieving an acceptable level of security for both countries. Mr. Shea will walk you through the paper in terms of the three scenarios that we have developed.

Mr. Andrew Shea, Policy Analyst, Conference Board of Canada: The first scenario we have established is entitled "enhanced border efficiencies." It relates to intelligent methods for processing border examinations. This scenario is not new. The process was already established well before September 11, but since that date and the resulting slowdowns we have seen more movement towards enhancing these efficiencies. This has been especially evidenced by the meeting between Secretary O'Neil and Minister Martin last week.

et en diffusant des connaissances sur les tendances économiques, le rendement organisationnel et les questions touchant la politique gouvernementale.

Nos membres sont principalement issus des entreprises et des gouvernements, mais il y a aussi des associations, des syndicats, des hôpitaux, des universités et des conseils scolaires. Nous ne sommes pas un groupe de pression. Notre but consiste à donner un point de vue équilibré sur des enjeux critiques pour les décideurs du Canada.

L'objectif du document intitulé «Border Choices: Balancing the Need for Security and Trade» consiste à mettre en lumière les choix stratégiques qui s'offrent dans le domaine de la sécurité et du commerce à la suite des événements tragiques du 11 septembre. Au moment de la préparation du rapport, on a jonglé avec un certain nombre d'idées, par exemple l'harmonisation, le périmètre de sécurité et la perte de souveraineté, sans se pencher vraiment sur la signification de ces expressions. Le Conference Board du Canada a jugé qu'il était nécessaire de clarifier les enjeux en produisant le document.

La fermeture virtuelle de la frontière à la suite du 11 septembre a montré que les questions relatives à la sécurité continuent d'empiéter sur la capacité du Canada de commercer. Si on ne fait rien pour corriger la situation, le Canada risque de perdre une part de sa capacité d'attirer des industries qui desservent le marché nord-américain. Notre économie s'en trouverait durement touchée. Il s'agit d'un enjeu qui a trait à l'économie tout autant qu'à la sécurité.

Les irritants commerciaux à la frontière Canada-États-Unis ne datent pas d'hier. En fait, le problème se pose depuis des années, malgré l'ALENA, mais les irritants commerciaux sont devenus plus prononcés à la suite des événements du 11 septembre. Nous avons compris le lien étroit entre la sécurité nationale et le commerce. Par conséquent, l'option stratégique retenue doit tenir compte de ce lien. Elle doit faire en sorte qu'on ne réponde pas aux impératifs touchant la sécurité aux dépens du commerce. En fait, les politiques et les pratiques adoptées pour répondre à la sécurité doivent plutôt améliorer le flux des échanges commerciaux.

Nous avons circonscrit le débat en examinant trois vastes scénarios stratégiques pour assurer des mouvements frontaliers accélérés, tout en garantissant un niveau de sécurité acceptable aux deux pays. M. Shea va maintenant vous présenter les trois scénarios que nous avons élaborés dans le document.

M. Andrew Shea, analyste des politiques, Conference Board du Canada: Le premier scénario que nous avons conçu a trait aux gains d'efficience à la frontière. On fait ici référence à l'utilisation de méthodes intelligentes de traitement des examens frontaliers. Il n'y a là rien de nouveau. La procédure remonte à bien avant le 11 septembre. Depuis cette date et les ralentissements qui en ont résulté, nous avons cependant été témoins d'un mouvement plus fort en vue du renforcement de ces gains d'efficience. La rencontre, la semaine dernière, du secrétaire O'Neill et du ministre Martin l'a illustré de façon particulièrement éloquente.

It is generally recognized that Canada tends to be ahead of the U.S. for these efficiencies, and the rail industry is well ahead of the trucking industry. We have outlined some of these points in our report. The onus is on the government and on the transportation and logistics companies to work to improve efficiencies. Governments need to ensure the existence of adequate staffing and information systems at the border. Companies need to provide adequate information about the contents, origin and destination of the goods being moved.

That said, the border officers will still make random spot-checks. If there are heightened security concerns, the border can be virtually shut down, as we saw following the tragedy on September 11.

In our next scenario, we are advocating that more has to be done away from the border so that officials are better able to assess the risk at the border to prevent problems in the first place. We label this scenario "moving from the imagined line to defence in depth."

For companies, this means asking what kinds of security and accountability are embedded in the various transportation networks. Are there systems for tracking goods and maintaining oversight and control in the network? For governments, it means sharing information between customs and other enforcement agencies, both domestic and foreign.

Yet, in his April 2000 report, the Auditor General said that CCRA must improve communication with other departments. The question is whether CCRA has taken steps since the Auditor General made these observations.

Assessing risks away from the border, we believe, will lead to better confidence building on both sides. It will likely go far towards accomplishing the twin goals of enhancing trade and efficiency at the border, while improving security.

However, if the two scenarios that I outlined are not enough to ensure trade and security, we may need to take the route of closer compatibility with the U.S. or even harmonization on customs and perhaps on immigration. If we take that route, hopefully it can be done in partnership with the U.S. as opposed to letting the U.S. dictate the terms.

We should also recognize that there are not only common inbound security threats to both countries, but there are also outbound security threats from Canada to the U.S. The U.S. likes to cite us as a sort of safe haven for terrorists, and that may be real or perceived. At the same time, there are threats that come from

De façon générale, on admet que le Canada tend à être en avance par rapport aux États-Unis relativement à ces gains d'efficience et que l'industrie ferroviaire devance nettement celle du camionnage. Dans notre rapport, nous avons fait ressortir certains de ces points. C'est au gouvernement de même qu'aux entreprises de transport et de logistique qu'il incombe de renforcer ces gains d'efficience. Les gouvernements doivent assurer l'existence de systèmes de dotation et d'information adéquats à la frontière. Les entreprises doivent produire des renseignements adéquats au sujet du contenu, de l'origine et de la destination des biens transportés.

Cela dit, les agents en poste à la frontière continueront de procéder à des vérifications aléatoires. Si les préoccupations relatives à la sécurité s'aggravent, la frontière pourrait être pratiquement fermée, comme on l'a vu au lendemain de la tragédie du 11 septembre.

Dans le scénario suivant, nous préconisons la prise de mesures accrues loin de la frontière, de façon que les agents responsables soient mieux en mesure d'évaluer les risques frontaliers et, du même souffle, de prévenir l'apparition de problèmes. En vertu du scénario, nous devons délaisser la ligne imaginaire au profit de la défense en profondeur.

Quant aux entreprises, elles devront s'interroger sur les mesures de sécurité et de reddition de comptes intégrées aux divers réseaux de transport. Y a-t-il des systèmes qui permettent d'assurer le suivi des biens tout en gardant une mainmise sur le réseau? Pour leur part, les gouvernements devront faire en sorte que les douanes et d'autres organismes chargés de l'exécution de la loi, au pays et à l'étranger, échangent de l'information.

Dans son rapport d'avril 2000, la vérificatrice générale a pourtant déclaré que l'ADRC doit améliorer ses communications avec d'autres ministères. La question est de savoir si l'ADRC a pris les mesures voulues depuis que la vérificatrice générale a formulé ses observations.

L'évaluation des risques loin de la frontière se traduira, croyons-nous, par une confiance accrue des deux côtés. Du même souffle, nous réaliserons des progrès considérables en vue de la réalisation des objectifs jumeaux que sont l'amélioration du commerce et de l'efficience à la frontière, d'une part, et le renforcement de la sécurité, d'autre part.

Si, en revanche, les deux scénarios que j'ai présentés ne suffisent pas à assurer la sécurité et le commerce, nous devrons emprunter la voie d'une compatibilité plus grande avec les États-Unis ou même une harmonisation des formalités douanières et peut-être de l'immigration. Si nous nous engageons sur cette voie, nous pourrons travailler en partenariat avec les États-Unis, au lieu de laisser à ce pays le soin de dicter les modalités de cette approche.

Nous devrions également admettre qu'il existe des menaces à la sécurité des deux pays à l'arrivée, mais aussi des menaces à la sécurité des États-Unis au départ du Canada. Les États-Unis se plaisent à présenter le Canada comme une sorte d'asile pour les terroristes, et il peut s'agir de la réalité tout autant que d'une

the U.S. to Canada, such as guns. We outline some other threats in our paper.

Achieving close compatibility or harmonization will be an arduous process. Harmonization of immigration rules, for example, will be difficult for both political and legal reasons. Politically, each country has a different view of immigration. Canada tends to promote it. The U.S. has ongoing debates on whether or not to restrict it. On the legal side, the U.S. gives no constitutional rights to persons seeking entry whereas Canada does.

If Canada and the U.S. are to overcome some of the challenges that I just outlined and reach some type of harmonized policy, a range of options could be considered. For instance, there could be no inspections at the border whatsoever. This would be similar to what we have at provincial boundaries. This means further development towards a customs union and a common policy for immigration.

We have documented some of the difficulties for customs and immigration in the report.

The Chairman: Excuse me for interrupting, but I must point out to our witnesses that the main thrust of our hearings is not immigration but trade. We want to know and try to quantify what harm is being done to the Canadian economy. I do not believe that immigration policy fits into this, but please carry on.

Mr. Shea: A variation on having customs and immigration inspections at the border could be having an agricultural inspection station, such as Arizona and California have with other states.

If there is no harmonization on immigration, then there can still be immigration inspections at the border with no customs inspections. On the flip side, if there is no customs agreement or customs union established with the U.S., but there is a harmonized immigration policy, there could be customs inspections at the border but no immigration inspections. Those are the two inspections that occur at the border.

I have outlined the three scenarios. They are more difficult as we have progressed through each of them and are more challenging to pursue.

Mr. Rhéaume: You asked about issues respecting trade impacts. I am sure that you have heard numbers being bandied around. Every day, $1.3 billion of goods flow from Canada to the U.S. Two-way trade flow is about $2 billion per day.

Although it is difficult to be precise, estimates of the added cost of delays at the border range from 5 to 15 per cent on top of the costs of producing and shipping those products. That means it is more costly to do trade and therefore more costly for Canadian

perception. En même temps, le Canada fait face à des menaces en provenance des États-Unis par exemple des armes à feu. Nous présentons certaines autres menaces dans notre document.

Arriver à une compatibilité ou à une harmonisation plus grande ne se fera pas sans mal. L'harmonisation des règles concernant l'immigration, par exemple, sera difficile pour des raisons politiques et juridiques. Sur le plan politique, chacun des pays a une vision différente de l'immigration. Le Canada tend à en faire la promotion. Aux États-Unis, la question de savoir s'il convient ou non de restreindre l'immigration fait l'objet d'incessants débats. Sur le plan juridique, les États-Unis, au contraire du Canada, ne confèrent aucun droit constitutionnel aux personnes qui sollicitent l'autorisation de séjour.

Pour que le Canada et les États-Unis relèvent certains des défis que je viens tout juste d'énoncer et parviennent à une forme ou une autre de politique harmonisée, on devrait envisager un éventail d'options. Par exemple, on pourrait en arriver à supprimer carrément les inspections à la frontière. La situation s'apparenterait à celle qu'on retrouve aux frontières entre les provinces. Il faudrait pour ce faire effectuer des travaux en vue d'une union douanière et d'une politique commune d'immigration.

Dans le rapport, nous avons documenté certaines des difficultés relatives aux douanes et à l'immigration.

Le président: Pardonnez-moi d'intervenir, mais je tiens à rappeler à nos témoins que nos audiences portent principalement sur le commerce, et non sur l'immigration. Nous tentons de quantifier les torts causés à l'économie canadienne. Je ne crois pas que la politique d'immigration ait un rôle à jouer à cet égard, mais je vous invite à poursuivre.

M. Shea: Au lieu de douanes et d'inspection de l'immigration à la frontière, nous pourrions opter pour un poste d'inspection agricole comme on en retrouve aux frontières de l'Arizona et de la Californie avec d'autres États.

En l'absence d'une harmonisation des politiques d'immigration, on pourrait toujours procéder à des inspections de l'immigration à la frontière, sans inspections douanières. Si, en revanche, on ne parvenait pas à une entente ou à une union douanière avec les États-Unis, mais que les politiques d'immigration étaient harmonisées, on pourrait procéder à des inspections douanières à la frontière, mais pas à des inspections de l'immigration. Il s'agit des deux types d'inspections effectuées à la frontière.

J'ai présenté les trois scénarios par ordre croissant de difficulté: plus nous progressons, et plus elles sont difficiles et exigeantes.

M. Rhéaume: Vous avez soulevé la question des impacts sur le commerce. Je suis certain que vous avez entendu les chiffres brandis à gauche et à droite. Tous les jours, des biens d'une valeur de 1,3 milliard de dollars vont du Canada vers les États-Unis. La valeur du commerce bilatéral se chiffre à environ 2 milliards de dollars par jour.

Même s'il est difficile d'être précis, on estime que les coûts additionnels des retards à la frontière oscillent entre 5 et 15 p. 100. Ces coûts s'ajoutent à ceux de la production et de l'expédition des biens en question. Il est donc plus coûteux de

business to operate in the North American context. Further border delays will aggravate the issue. Therefore, it is important to address the issue as quickly as possible.

Scenario one deals with the efficiency side. It looks at investments in infrastructure, technology and personnel at the border and before the border. Pre-clearance would go a long way towards dealing with that issue.

In scenario two, we go further and say that there needs to be greater coordination between agencies on both sides of the border. Sharing of information will expedite the process further.

Scenario three could not be accomplished in the short term. It is not a feasible option at this time. It may not be an option for political reasons.

The Chairman: Mr. Beatty, please proceed.

Mr. Perrin Beatty, President and CEO, Canadian Manufacturers and Exporters: Honourable senators, it is my pleasure to address you this morning on behalf of Canadian Manufacturers and Exporters on the topic of Canada-U.S. border issues. This is an issue of urgent concern, not only to CME members who produce some 75 per cent of Canada's industrial output and account for some 90 per cent of its exports, but to all Canadians.

Canadian prosperity depends on our trading relationship with the United States and, in turn, that relationship depends on the efficient flow of goods and people across the Canada-U.S. border.

[*Translation*]

Last year, exports accounted for nearly half of Canada's GDP. Overall, 86 per cent of Canadian exports were destined for the United States, our largest market. In fact, we sell more Canadian-made goods to the U.S. than we consume domestically. In fact, 65 per cent of all goods manufactured in Canada are sold to the United States.

[*English*]

The border is more than a just line on the map. It is the point where the sovereign and economic interests of two leading, outward-looking nations meet and intersect. We must make sure that it does not, instead, become an access of collision. In the world of just-in-time production, Canadian companies rely on the problem-free movement of planes, trains and trucks, as well as the mobility of people to service the goods sold on both sides of the border. $1 million in trade takes places between our two countries every minute, and 200 million people cross our common border every year. In fact, the U.S. does more two-way trade across the Ambassador Bridge between Windsor and Detroit than it does with any other country. Over the whole of the border, a truck crosses about every two and a half seconds.

commercer et, par conséquent, plus coûteux pour les entreprises canadiennes d'exercer leurs activités dans le contexte nord-américain. De nouveaux retards à la frontière ne feraient qu'aggraver la situation. Par conséquent, il est important de corriger les problèmes le plus rapidement possible.

Le premier scénario a trait à l'efficience. Il porte sur des investissements dans l'infrastructure, la technologie et le personnel à la frontière et en amont de la frontière. Des procédures de préautorisation feraient beaucoup pour améliorer la situation.

Dans le deuxième scénario, nous allons un peu plus loin et affirmons qu'on doit assurer une meilleure coordination des agences des deux côtés de la frontière. L'échange d'information accélérera encore le processus.

On ne pourra donner suite au troisième scénario à court terme. Il ne s'agit pas pour le moment d'une option réalisable. Il s'agit peut-être d'une option qu'on ne peut envisager pour des raisons politiques.

Le président: Monsieur Beatty, la parole est à vous.

M. Perrin Beatty, président-directeur général, Manufacturiers et exportateurs du Canada: Honorables sénateurs, je suis heureux de prendre la parole devant vous ce matin au nom des Manufacturiers et exportateurs du Canada à propos des enjeux liés à la frontière Canada-États-Unis. Il s'agit d'un enjeu important non seulement pour les membres de notre association, qui comptent pour quelque 75 p. 100 de la production industrielle du Canada et environ 90 p. 100 de ses exportations, mais aussi pour tous les Canadiens.

La prospérité du Canada dépend de nos rapports commerciaux avec les États-Unis. En contrepartie, ce rapport dépend de l'efficience du mouvement frontalier des biens et des personnes à la frontière Canada-États-Unis.

[*Français*]

Les exportations ont contribué à presque la moitié du produit intérieur brut du Canada l'an dernier, où 86 p. 100 des exportations canadiennes étaient destinées aux États-Unis, notre plus grand marché. Nous vendons plus de nos produits manufacturiers aux États-Unis que nous n'en consommons ici. En fait, 65 p. 100 de la production manufacturière du Canada est vendue aux États-Unis.

[*Traduction*]

La frontière ne se résume pas qu'à une ligne tracée sur la carte. C'est l'endroit où les intérêts souverains et économiques de deux nations qui font figure de chef de file et sont tournées vers l'extérieur se rencontrent et se croisent. Nous devons veiller à ce que la frontière ne soit pas un lieu propice aux collisions. À l'ère de la production juste à temps, les entreprises canadiennes comptent sur le mouvement libre des avions, des trains et des camions de même que sur la mobilité des personnes qui s'occupent des biens vendus des deux côtés de la frontière. Nos deux pays échangent des biens d'une valeur de 1 million de dollars à toutes les minutes et 200 millions de personnes franchissent notre frontière commune chaque année. En fait, l'activité commerciale bilatérale des États-Unis qui passe par le pont Ambassador entre Windsor et Detroit est supérieure à celle

Some have argued that the terrorist attacks made just-in-time deliveries a thing of the past, but nothing could be further from the truth. Our American customers will continue to expect just-in-time delivery and they will choose suppliers who can provide it. Whether those suppliers will be Canadian or not will depend on whether we can resolve the issues surrounding the border. Literally, tens of thousands of jobs hang in the balance.

[*Translation*]

Delays at the border hinder productivity and increase the cost of doing business in Canada. Delays can undermine our exports and compromise thousands of jobs in Canada.

[*English*]

If the border becomes a barrier to the movement of goods and people, it will not only choke off our exports but also stem the flow of foreign direct investment into Canada. Without easy access to the U.S. market, companies will be reluctant to establish operations here in Canada.

At one border crossing alone in Fort Erie, Ontario, it was estimated that transportation delays were costing shippers $2.5 million per a day. At a more micro level, one senior auto executive commented that every minute of border delay cost his company $30,000, which could easily translate into jobs. The full impact of September 11 on the Canadian and U.S. economies is not yet known, but September economic statistics announced this week provide a glimpse.

[*Translation*]

The Canadian manufacturing sector was already in a recession before the tragic events of September 11. CME was predicting that the sector would begin to recover during the second half of 2001, with a slow, but steady improvement continuing during the year 2002.

[*English*]

In its most recent outlook, CME Chief Economist Jason Meyers predicts that the sharp decline in consumer and investor confidence will lead to a continued downward trend through 2002 with a recovery sometime in 2003. Looking to the end of 2001, Dr. Meyers projects manufacturing shipments will be down 5.5 per cent, production down 7 per cent, and employment in the sector down 4 per cent. That is attributable not only to the events of September 11 but also to a general slowdown in the manufacturing sector.

This outlook is supported by the September statistics. Those statistics show manufacturing shipments down 2.5 per cent in the month, with declines in 19 of 21 industries representing 94 per cent of total shipments. Similarly, merchandise exports

qu'ils entretiennent avec tout autre pays. Si on tient compte de l'ensemble de la frontière, un camion effectue la traversée toutes les deux secondes et demie.

Certains ont soutenu que les attaques terroristes avaient fait des livraisons juste à temps une pratique du passé, mais rien n'est plus faux. Nous clients américains continuent de compter sur des livraisons juste à temps, et ils choisiront des fournisseurs en mesure de leur donner satisfaction. La question de savoir si ces fournisseurs seront canadiens ou non sera fonction du règlement des problèmes qui se posent à la frontière. Des dizaines de milliers d'emplois sont littéralement en jeu.

[*Français*]

Les retards à la frontière nuisent à la productivité et augmentent ce qu'il en coûte pour faire affaires au Canada. Ils peuvent miner nos exportations et compromettre des milliers d'emplois au Canada.

[*Traduction*]

Si elle devient un obstacle à la circulation des biens et des personnes, la frontière non seulement étranglera nos exportations, mais en plus elle ralentira la venue d'investissements étrangers directs au Canada. Sans un accès facile au marché américain, des entreprises se montreront réticentes à l'idée de s'établir au Canada.

Au seul poste frontalier de Fort Erie, en Ontario, on a estimé à 2,5 millions de dollars par jour le coût des retards pour les expéditeurs. À un niveau plus ponctuel, un cadre supérieur de l'industrie automobile a indiqué que chaque minute de retard à la frontière coûte 30 000 $ à sa société, ce qui pourrait se traduire par des emplois. On ne connaît pas encore l'impact total des événements du 11 septembre sur les économies du Canada et des États-Unis, mais les données économiques de septembre annoncées cette semaine nous en donnent une idée.

[*Français*]

Le secteur manufacturier canadien était en récession avant que surviennent les événements tragiques du 11 septembre. Les MRC prévoyaient une reprise qui aurait commencé pendant la deuxième moitié de 2001, avec une amélioration lente mais soutenue au cours de l'an 2002.

[*Traduction*]

Dans son plus récent aperçu, l'économiste en chef des Manufacturiers et exportateurs du Canada, Jason Meyers, prédit que le déclin brutal de la confiance des consommateurs et des investisseurs se traduira par une tendance à la baisse soutenue tout au long de 2002, la reprise n'intervenant qu'en 2003. Pour la fin de 2001, M. Meyers projette une diminution des livraisons manufacturières de 5,5 p. 100, une baisse de la production de 7 p. 100 et une réduction de 4 p. 100 du nombre d'emplois dans le secteur. La situation est imputable non seulement aux événements du 11 septembre, mais aussi à un ralentissement général du secteur manufacturier.

Les données de septembre confirment l'aperçu. En effet, ces données montrent que les livraisons manufacturières ont baissé de 2,5 p. 100 au cours du mois, les diminutions observées dans 19 de 21 industries comptant pour 94 p. 100 des livraisons

fell 1.7 per cent in September to their lowest level in 19 months, and imports declined at almost three times that pace.

A recovery in the Canadian economy will depend on improved U.S. market conditions and, more importantly, the continued efficient flow of legitimate goods and travellers across the 49th parallel.

[*Translation*]

Action is needed now to ensure both the physical safety as well as the economic security of Canadians.

[*English*]

To quote the American philosopher Arnold Glasow:

> One of the true tests of leadership is the ability to recognize a problem before it becomes an emergency.

Problems at the Canadian-U.S. border existed prior to September 11, and CME had been acting through its standing committee on customs and market access on a number of fronts, including playing a key role in the development of the customs self-assessment program called CANPASS.

According to statistics from the Canada Customs and Revenue Agency, import transactions declined markedly shortly after September 11, but by month's end they had reassumed to near normal levels, with periodic spikes in the length of delays. Most evidence shows that the delays at the border today are substantially shorter, thanks largely to increased staffing and considerably lower volumes of goods and people crossing.

This certainly, Mr. Chairman does not mean we can become complacent. September 11 gave us a taste of what the impact would be should this real problem become an emergency, as it will if we do not take action now.

Canadians and Canadian industry need leadership on the part of our government. Much of what it is doing is headed in the right direction. The recent announcement by Treasury Secretary O'Neill and Ministers Cauchon and Martin on the establishment of a joint steering committee that will take action in a matter of weeks rather than months to improve efficiency at the borders was a welcome message to the industry.

[*Translation*]

From an outsider's perspective, it would seem that the government is proceeding one step at a time, with the minister tabling legislation and making recommendations which may or may not be part of an overall solution targeting all issues.

totales. De la même façon, les exportations de biens ont diminué de 1,7 p. 100 en septembre pour s'établir à leur plus bas niveau en 19 mois. Pour leur part, les importations ont diminué à un rythme presque trois fois supérieur.

La reprise de l'économie canadienne sera fonction de l'amélioration des conditions du marché aux États-Unis et, fait plus important encore, du mouvement efficient et soutenu des biens et des voyageurs légitimes de part et d'autre du 49e parallèle.

[*Français*]

Il faut agir maintenant afin d'assurer la sécurité physique des Canadiens et Canadiennes, ainsi que leur sécurité économique.

[*Traduction*]

Pour reproduire les mots du philosophe américain Arnold Glasow:

> L'une des caractéristiques les plus probantes du leadership, c'est la capacité de reconnaître l'existence d'un problème avant qu'il ne devienne urgent.

Les problèmes à la frontière Canada-États-Unis remontent avant le 11 septembre, et notre organisme, par l'intermédiaire de son comité permanent sur les douanes et l'accès au marché, est intervenu dans le dossier sur un certain nombre de fronts, notamment en jouant un rôle clé dans l'élaboration du Programme d'autocotisation des douanes appelé CANPASS.

Selon des données de l'Agence des douanes et du revenu du Canada, les transactions d'importation ont accusé un recul marqué après le 11 septembre, mais, à la fin du mois, elles étaient revenues près de leurs niveaux normaux, la longueur des retards connaissant des pointes périodiques. La plupart des données montrent que les retards à la frontière sont aujourd'hui nettement plus courts, en partie grâce à l'augmentation des effectifs et à la diminution marquée des volumes de biens et de personnes qui franchissent la frontière.

Monsieur le président, il n'y a toutefois pas matière à pavoiser. Le 11 septembre nous a donné un avant-goût de l'impact qu'aurait le problème s'il devenait urgent, ce qui arrivera si nous n'agissons pas aujourd'hui.

Les Canadiens et l'industrie canadienne comptent sur le leadership de notre gouvernement. Une bonne part des mesures qu'il a prises vont dans la bonne direction. L'industrie a accueilli avec satisfaction l'annonce récente, par le secrétaire au Trésor O'Neill et les ministres Cauchon et Martin, de l'établissement d'un comité de direction conjoint qui interviendra d'ici quelques semaines plutôt que d'ici quelques mois pour améliorer l'efficience à la frontière.

[*Français*]

D'une perspective extérieure, il semble que l'action gouvernementale se poursuit au coût par coût avec le ministre déposant des projets de loi et des recommandations qui pourraient ou non s'intégrer dans une solution globale qui adresse toutes les questions.

[*English*]

What we need is a comprehensive and integrated strategy that addresses issues of security and border management in a way that will provide a level of confidence to Canadians and will ensure that Canada gets out in front of this issue with our American neighbours. I believe firmly that the Canadian proposal must be presented at the very highest possible level, Prime Minister to president, and it needs to have the full support of the private sector. Individual agencies must be told that their job is to make it work. Without this clear direction from the top, the sweeping changes needed risk being lost to the thousands of interjurisdictional jealousies.

Government must be the leader, but industry also has an important role to play, and it is prepared to play it.

For our part, Canadian Manufacturers and Exporters has taken a three-pronged approach. We formed a task force of CME members to guide our policies and strategy on border issues. We have established a joint working group on key border issues with our sister organization in the United States, the National Association of Manufacturers. We have brought together senior representatives of business associations and businesses to form a broad coalition to address these issues.

I would like to devote the next few minutes of my presentation to the activities of the Coalition for Secure and Trade-Efficient Borders.

[*Translation*]

The Coalition is comprised of about 45 major Canadian associations and businesses. Its aim is to work with the government by representing industry concerns on border issues to ensure that these are dealt with efficiently.

[*English*]

The coalition believes that increased security will lead to better trade facilitation if there is trust and confidence in the measures taken on both sides of the border. The objective should be to ease the movement of legitimate goods and travellers while focussing resources on illegal activity.

The goal, and I would stress this, Mr. Chairman, is not to return to border conditions as they were at 8:30 a.m. on September 11, but to resolve issues that were already threatening our trade then and which have become urgent since.

[*Translation*]

The Coalition's activities are headed by a steering committee composed of the leaders of four major associations and the chairs of three working groups in charge of studying customs, security, immigration and transportation questions. On November 1, the

[*Traduction*]

Ce qu'il nous faut, c'est une stratégie exhaustive et intégrée qui réponde aux impératifs de la sécurité et de la gestion des frontières d'une façon qui assure aux Canadiens un niveau de confiance suffisant et qui permette au Canada d'aborder cette question de front avec ses voisins américains. Je suis fermement convaincu que la proposition canadienne doit être présentée au plus haut niveau possible, c'est-à-dire par le premier ministre au Président, et qu'elle doit bénéficier de l'appui sans réserve du secteur privé. On doit rappeler aux organismes qu'ils ont tous pour tâche d'assurer la réussite du projet. Sans orientation claire venue du sommet, les changements tous azimuts qui s'imposent risquent de se perdre dans des milliers de querelles de compétences.

Le gouvernement doit être le chef de file, mais l'industrie a également un rôle important à jouer, et elle doit être prête à le faire.

Pour leur part, les Manufacturiers et exportateurs canadiens proposent une approche en trois volets. Nous avons formé un groupe de travail composé de membres de notre association qui ont pour mandat d'orienter nos politiques et notre stratégie concernant les problèmes frontaliers. Nous avons de même établi un groupe de travail conjoint sur les principaux enjeux frontaliers avec notre organisme parent aux États-Unis, la National Association of Manufacturers. Pour remédier à ces problèmes, nous avons réuni des cadres supérieurs d'entreprises et d'associations commerciales au sein d'une vaste coalition.

J'aimerais maintenant consacrer les prochaines minutes de mon exposé aux activités de la coalition pour les frontières sécuritaires et efficaces sur le plan commercial.

[*Français*]

La Coalition regroupe actuellement quelque 45 associations et entreprises canadiennes importantes. Elle vise à collaborer avec le gouvernement en représentant l'industrie en ce qui concerne les questions frontalières afin d'assurer que ces dernières soient adressées de façon efficace.

[*Traduction*]

La coalition est d'avis que le renforcement de la sécurité se traduira par une activité commerciale plus facile, à condition que les mesures favorisent la confiance des deux côtés de la frontière. On devait avoir pour objectif de faciliter le mouvement des biens et des voyageurs légitimes tout en affectant des ressources aux activités illégales.

L'objectif, et j'insiste sur ce point, monsieur le président, consiste non pas à revenir à la situation frontalière d'avant le 11 septembre à 8 h 30, mais bien plutôt à résoudre les problèmes qui menaçaient déjà notre commerce et qui, depuis, ont acquis un caractère d'urgence plus prononcé.

[*Français*]

Les activités de la Coalition sont animées par un comité directeur composé des chefs de quatre associations horizontales importantes et des présidents des trois groupes de travail chargés d'étudier respectivement les douanes, la sécurité, l'immigration et

Coalition released its report Rethinking our Borders. I believe you have all received a copy of this report.

[*English*]

This report outlines a set of principles, central to which is the need for an integrated and coordinated approach that will ease Canada-U.S. border crossings by increasing Canada's ability to guarantee security at other points of entry. Such a solution must be developed in close collaboration with the United States.

The report also outlines industry's recommended approach to border issues. It proposes a risk-based border management system that enables low-risk people and goods to move efficiently while focussing security resources on high-risk travellers and cargo.

[*Translation*]

The report calls for three lines of security: offshore interception, first point of entry and the Canada-U.S. border.

[*English*]

By increasing our intelligence capacity, Canada can help to prevent terrorists from getting here in the first place. Travellers arriving in Canada, including those passing through on their way to the United States, as well as all cargo from abroad, would be properly assessed and dealt with to ensure that they pose no threat. Meanwhile, the Canada-U.S. border could be made smarter by moving low-risk identification processsing away from the 49th parallel. This would ease congestion, allowing border authorities to concentrate on high-risk movements.

Whether you call it a perimeter approach or a zone of confidence or a forward strategy, we are not talking about erasing the Canada-U.S. border, nor do we mean that Canada must simply adopt American policies. Collaboration between Canada and the United States is essential, of course. We need to develop shared goals and objectives on protecting physical and economic security, but we do not have to achieve them in exactly the same way.

[*Translation*]

The Coalition and CME will work with the government to develop solutions that recognize that Canadian security and trade-efficient borders are linked.

[*English*]

Coalition members feel strongly that, as a sovereign nation, Canada must take the initiative in resolving border issues and not be caught reacting to external developments. By acting boldly and with determination, Canada can demonstrate that we are part of

les transports. Le 1er novembre, la Coalition a publié son rapport intitulé «Repenser nos frontières», et je crois que vous en avez tous reçu un exemplaire.

[*Traduction*]

Dans le présent rapport, on énonce une série de principes, au coeur desquels on retrouve la nécessité d'une approche intégrée et concertée qui facilitera les mouvements à la frontière Canada-États-Unis grâce au renforcement de la capacité du Canada de garantir la sécurité à d'autres points d'entrée. Une telle solution doit être mise au point en étroite collaboration avec les États-Unis.

Dans le rapport, on énonce aussi l'approche que recommande l'industrie pour régler les problèmes frontaliers. En effet, on propose un système de gestion des frontières axée sur les risques qui permettent aux personnes et aux biens à faible risque de se déplacer de façon efficiente, tout en ciblant les ressources affectées à la sécurité sur les voyageurs et les biens à risque élevé.

[*Français*]

Une telle approche comprendrait trois lignes de sécurité, soit les interceptions à l'étranger, le premier point d'entrée et la frontière canado-américaine.

[*Traduction*]

En renforçant sa capacité au titre de la collecte de renseignements, le Canada pourra empêcher des terroristes de s'établir ici. On doit évaluer et traiter avec soin le cas des voyageurs qui arrivent au Canada, y compris ceux qui transitent par notre pays avant de se rendre aux États-Unis, sans oublier les marchandises en provenance de l'étranger. On doit en somme s'assurer qu'ils ne présentent pas de dangers. Entre-temps, on pourrait rendre la frontière Canada-États-Unis plus «intelligente» en éloignant du 49e parallèle le traitement des biens et des personnes à faible risque. Ce faisant, on atténuerait la congestion tout en donnant la possibilité aux autorités douanières de se concentrer sur les mouvements à risque élevé.

Qu'on parle de l'établissement d'un périmètre, d'une zone de confiance ou d'une stratégie avancée, il ne s'agit pas ici de gommer la frontière Canada-États-Unis ni de faire en sorte que le Canada se contente d'adopter des politiques américaines. Naturellement, la collaboration entre le Canada et les États-Unis est essentielle. Nous devons établir des buts et des objectifs communs relativement à la protection de notre sécurité matérielle et économique, mais nous n'avons pas à le faire exactement de la même façon.

[*Français*]

La Coalition et les manufacturiers et exportateurs du Canada travailleront de concert avec le gouvernement afin de développer des solutions qui reconnaissent que la sécurité canadienne et l'efficacité de nos frontières sont des questions connexes.

[*Traduction*]

Les membres de la coalition sont fermement d'avis que le Canada, à titre de nation souveraine, doit prendre l'initiative du règlement des questions frontalières et ne pas se contenter de réagir aux événements extérieurs. En agissant de façon courageuse

the solution and not part of the problem in making our citizens both safer and more successful.

The coalition is currently putting the final touches on a detailed report that will include specific recommendations related to border management, security and immigration, and transportation infrastructure.

While I cannot address the specifics of the report, if I can put my CME hat back on, I should like to share with you briefly some of the specific priorities of our members related to customs.

Some of the specific priorities of our members related to customs that can and should be implemented now include common security standards at the perimeter around Canada and the United States; immediate implementation of CSA, NEXUS, CANPASS and other pre-clearance programs that take as much processing as possible away from the border; the provision of dedicated lanes for shippers whose paperwork is in order or who have been pre-approved for Customs clearance; increased integration of Customs inspections and facilities between Canada and the United States; greater investments in resources and infrastructure at the border, including staffing and training; closer cooperation between Customs agencies and exporters, importers, brokers and shippers to simplify and clarify rules and information requirements; and a strengthened Canadian and American commitment to a shared border agreement.

[*Translation*]

Since Canada-US trade contributes a little more each year to the prosperity of Canadians, the need for a simpler, quicker, homogenous and less costly customs regime will become even more pressing.

[*English*]

Honourable senators, the physical security and the economic security of our two countries are inextricably linked. Simply put, we will not have one without the other. Our goal must be to ensure that terrorists cannot defeat us on either front. If we have the wisdom to act, our citizens can be both more secure and more prosperous. The system was not functioning well prior to September 11, but what was a chronic problem then has since become urgent, and the time for action is now.

Senator Tkachuk: Those were good presentations.

Mr. Beatty, you said that there were problems before September 11 and they have become exacerbated since September 11. My guess would be that right after the incident it would have been a little tough at the border. Has it eased off a little since? Was there a dramatic change on September 12? We

et déterminée, le Canada montrera que, le moment venu d'assurer la sécurité et la réussite des citoyens, il fait partie de la solution, et non du problème.

La coalition met la dernière main au rapport détaillé qui renfermera des recommandations précises liés à la gestion des frontières, à la sécurité, à l'immigration et à l'infrastructure des transports.

Même si nous ne pouvons pas aborder en détail le contenu du rapport, je puis, en ma qualité de porte-parole des Exportateurs et manufacturiers du Canada, vous faire brièvement part de quelques-unes des priorités de nos membres, en ce qui a trait aux frontières.

Parmi certaines des recommandations prioritaires de nos membres, qui devraient— et peuvent — être mises en oeuvre maintenant, citons l'établissement de normes communes de sécurité autour du périmètre du Canada et des États-Unis, la mise en oeuvre immédiate du Programme d'autocotisation des douanes, NEXUS, CANPASS et d'autres programmes de prédédouanement qui éloignent de la frontière la plus grande part possible des activités de traitement, la prestation de voies réservées aux expéditeurs dont les documents sont en règle ou ont été préapprouvés pour le dédouanement, l'intégration plus poussée des installations et des inspections douanières entre le Canada et les États-Unis, des investissements accrus dans les ressources et l'infrastructure à la frontière, y compris dans les domaines de la dotation et de la formation, une coopération plus étroite entre les organismes douaniers et les exportateurs, les importateurs, les courtiers et les expéditeurs, afin de simplifier et de clarifier les règles et les besoins en information, et, enfin, un engagement accru du Canada et des États-Unis envers un accord sur la frontière commune.

[*Français*]

Étant donné que le commerce entre le Canada et les États-Unis contribue un peu plus chaque année à la prospérité de nos citoyens, le besoin d'un régime douanier plus simple, plus rapide, homogène, plus sage et moins coûteux deviendra encore plus urgent.

[*Traduction*]

Honorables sénateurs, la sécurité matérielle et la sécurité économique de nos deux pays sont indissociablement liées. En termes simples, un ne va pas sans l'autre. Notre but doit consister à nous assurer que les terroristes ne puissent nous battre, que ce soit sur un front ou sur l'autre. Si nous avons la sagesse voulue pour agir, nos citoyens peuvent connaître une plus grande sécurité et une plus grande prospérité. Le système ne fonctionnait pas bien avant le 11 septembre, mais il s'agit d'un problème qui était chronique et qui, depuis, est devenu urgent, et il faut agir dès maintenant.

Le sénateur Tkachuk: Voilà d'excellents exposés.

Monsieur Beatty, vous dites qu'il y avait des problèmes avant le 11 septembre et que ceux-ci sont exacerbés depuis le 11 septembre. J'en déduis que tout juste après l'incident, les choses devaient être un peu difficiles à la frontière. La pression s'est-elle relâchée un peu depuis? Y a-t-il eu un changement

assume there was, but perhaps you can help us on that and also tell us what it has done to us.

Mr. Beatty: No one can fully quantify the costs. There is no doubt that, since September 11, delays at the border and the general slowdown in the economy in the United states, which has spilled over into Canada, have taken a very high toll on the Canadian economy.

We saw significant delays immediately following September 11, with lines of tractor-trailers in some cases going for 15 kilometers on the way into Windsor. Those delays have shortened considerably now, for two reasons. First, the Americans have added resources on the American side of the border, at least on a short-term basis. Second, the volume of crossings by people and goods has fallen.

There is no reason whatsoever for us to believe that the problems will not get more serious as volumes increase. As well, if there is a second incident in the United States, there is no reason not to expect that the Americans will turn further in terms of security and make it more difficult for Canadian products to get into the United States. That is why it is urgent for us to act now.

Senator Tkachuk: There is always the question of everything seeming to be linked. In other words, the American customs officer sitting on his side watching a truck coming in is not only worried about the goods in the truck but also the driver of the truck. Therefore, refugee and immigration policy is all tied into that box of wine, in the case of Senator Fitzpatrick, that is moving across the border to California.

How do we resolve this issue so that it makes sense to all of us? As you mentioned earlier, there are political and legal questions as to how we treat refugees and immigrants coming into our countries. Where do you put that on the scale of importance?

Mr. Rhéaume: We dealt with immigration policy, refugee policy and trade because there are linkages between those. We need not necessarily change those policies. We can use modern technology to do pre-clearance and screening so that the smugglers will not get into the trucks that then will cross the border. The Americans need to feel comfortable that that technology is applicable and is being used.

This is not only a Canadian issue; it is a Canada-U.S. issue. Therefore, the dialogue and the agreements have to be made on both sides of the border. Acting unilaterally will not resolve the issue. Ongoing dialogue and action are required.

The last course one would need to take would be to tinker with refugee and immigration policy.

marqué le 12 septembre? Nous présumons que c'est le cas, mais vous pourriez nous éclairer et, de même, nous dire ce que cela nous a fait.

M. Beatty: Personne ne peut quantifier parfaitement les coûts. Cela ne fait aucun doute, depuis le 11 septembre, les retards à la frontière et le ralentissement général de l'économie aux États-Unis, phénomène qui a débordé et est venu se répercuter au Canada, ont eu un effet très néfaste sur l'économie canadienne.

Nous avons connu des retards importants tout juste après le 11 septembre — il y avait des files de camions-remorques qui, en certains cas, s'étendaient sur 15 kilomètres dans le coin de Windsor. Ces retards ont diminué considérablement, pour deux raisons. Premièrement, les Américains ont ajouté des ressources de leur côté de la frontière, du moins à court terme. Deuxièmement, le nombre de personnes et la quantité de biens passant à la frontière ont diminué.

Nous n'avons absolument aucune raison de croire que les problèmes ne s'aggraveront pas au fur et à mesure que le volume s'accroît. De même, s'il y a un deuxième incident aux États-Unis, il n'y a pas de raison de s'attendre à ce que les Américains resserrent la vis sur le plan de la sécurité, de sorte qu'il serait plus difficile pour les produits canadiens d'accéder aux États-Unis. Voilà pourquoi il est urgent d'agir dès maintenant.

Le sénateur Tkachuk: Il y a toujours cette question: tout semble être lié. Autrement dit, l'agent des douanes américain qui, de son côté de la frontière, aperçoit un camion qui s'en vient s'inquiète non seulement des marchandises qui sont dans le camion, mais aussi du conducteur du camion. Par conséquent, la politique en matière de réfugiés et d'immigration est liée tout à fait à cette caisse de bouteilles de vin, pour prendre l'exemple du sénateur Fitzpatrick, qui traverse la frontière et est destiné à la Californie.

Comment résoudre ce problème d'une manière qui nous conviendrait à nous tous? Comme vous en avez déjà parlé, il existe des questions politiques et juridiques en ce qui concerne le traitement des réfugiés et des immigrants qui s'amènent au Canada et aux États-Unis. Selon vous, quel degré d'importance cela devrait-il avoir?

M. Rhéaume: Nous avons traité de la politique d'immigration, de la politique des réfugiés et du commerce, parce qu'il y a un lien entre tous ces éléments. Nous n'avons pas forcément à modifier les politiques en question. Nous pouvons utiliser les techniques modernes pour procéder à un prédédouanement et à un filtrage préalable, pour que des clandestins ne puissent s'embarquer avant que le camion traverse la frontière. Les Américains ont besoin d'être rassurés, de savoir que cette technologie est applicable et qu'elle est employée.

Ce n'est pas uniquement une question canadienne; c'est une question canado-américaine. Par conséquent, il faut un dialogue et des ententes de la part des deux parties. Les mesures unilatérales ne régleront pas la question. Il faut un dialogue et un plan d'action constants.

La dernière chose qu'il nous faudrait, c'est de toucher à la politique en matière de réfugiés et d'immigration.

Senator Tkachuk: What exactly is the new technology?

Mr. Rhéaume: I am not an engineer or a technologist, but I know that there is technology that can be used to close and seal a loaded truck. If that seal is not broken by the time the truck arrives at the border, you know it has been inspected before arriving at the border. That eases the process of follow-through.

Senator Tkachuk: Who puts the seal on the truck? Is there a pre-clearance?

Mr. Rhéaume: It is at a pre-clearance site. This is why we need the type of activity that is expected by the Americans and the Canadians. You would have to have inspectors at those loading docks to carry out that activity.

Senator Tkachuk: Would it be like the American inspectors at the airports or would it be some form of sharing of resources?

Mr. Rhéaume: It would be the same thing with overseas freight coming in on ships, for example. We already have a system in place with regard to trains.

Mr. Beatty: All of these issues are inextricably linked. Simply put, we will fail if we attempt to deal with them as a series of one-offs, customs to customs, security to security, immigration to immigration. We need to redesign the whole system and to go with a Canadian proposal to the United States; to put a proposal in front of them that will make our citizens more secure physically and economically.

It is eminently doable. It means shifting resources offshore so that when we try to stop terrorists coming internationally into North America, we intercept them before they get on the plane, or have the opportunity to do a full check while they are en route. It means expediting legitimate goods and legitimate people so that we shrink the size of the haystack in which we look for that needle. We know that 98 or 99 per cent of the goods and people crossing the border are legitimate. All the resources that we waste on legitimate goods and people are resources that are not being used for those that are illegitimate.

At the border itself, you flip when inspections are done, similar to flying to New York or Washington from Ottawa, where you would be cleared into the United States before you got on the aircraft in Ottawa. We need to do the same things with customs inspections: do the inspection before the vehicle leaves the country so that we are not choking a border point in the process. That would then expedite transport across the bridge.

From a security point of view, I mentioned earlier that the Ambassador Bridge between Detroit and Windsor carries more commerce from the United States than they have with any other country in the world. What an inviting target those key border points are for somebody trying to damage our economic security. Does it not make much more sense to do the inspection before the

Le sénateur Tkachuk: Quelle est cette nouvelle technologie au fait?

M. Rhéaume: Je ne suis pas ingénieur ou technologue, mais je sais qu'il existe un procédé qui peut être employé pour fermer et sceller un camion chargé. Si le sceau est indemne au moment où le camion arrive à la frontière, on sait qu'il a été inspecté avant d'arriver à la frontière. Cela facilite le processus de dédouanement.

Le sénateur Tkachuk: Qui met le sceau sur le camion? Y a-t-il un prédédouanement?

M. Rhéaume: C'est à un site de prédédouanement. C'est pourquoi il nous faut le type d'activités auquel s'attendent les Américains et les Canadiens. Il faudrait qu'il y ait aux quais de chargement des inspecteurs qui se chargeraient de cette activité.

Le sénateur Tkachuk: Est-ce qu'ils seraient comme les inspecteurs américains aux aéroports, ou encore est-ce que ce serait une sorte de mise en commun des ressources?

M. Rhéaume: Ce serait comme cela se fait dans le cas des marchandises étrangères qui arrivent par bateau, par exemple. Nous avons déjà en place un système pour les trains.

M. Beatty: Toutes ces questions sont indissociablement liées. En termes simples, nous agirons en vain si nous traitons chacun des dossiers de manière distincte — de la douane à la douane, de la sécurité à la sécurité, de l'immigration à l'immigration. Nous devons refondre le système entier et faire une proposition aux États-Unis; présenter une proposition qui ferait que nos citoyens connaîtraient une plus grande sécurité physique et économique.

C'est tout à fait faisable. Cela veut dire qu'il faut réaffecter les ressources à l'étranger, pour essayer d'empêcher les terroristes de venir en Amérique du Nord, pour les intercepter avant qu'ils montent à bord de l'avion, ou pour pouvoir procéder à une vérification exhaustive pendant qu'ils sont en route. Cela veut dire qu'il faut accélérer le traitement des biens légitimes et des voyageurs légitimes, pour réduire la taille de la botte de foin dans laquelle nous essayons de trouver l'aiguille. Nous savons que 98 ou 99 p. 100 des biens et des voyageurs qui traversent la frontière sont légitimes. Toutes les ressources que nous consacrons en vain aux biens et aux voyageurs légitimes sont des ressources qui ne servent pas aux cas illégitimes.

À la frontière, on capote quand il y a des inspections, comme dans le cas des vols d'Ottawa à destination de New York ou de Washington, où on est autorisé à entrer aux États-Unis avant même de monter à bord de l'aéronef à Ottawa. Nous devons adopter les mêmes mesures en ce qui concerne les inspections des douanes: procéder à l'inspection avant que le véhicule ne quitte le pays, de manière à ne pas créer d'embouteillage à la frontière. Cela aurait pour effet d'accélérer le transport d'un point à l'autre.

En ce qui concerne la sécurité, j'ai mentionné tout à l'heure que le pont Ambassador qui relie Detroit et Windsor compte, du point de vue du commerce américain, pour un volume plus grand que tout autre qui soit dans le monde. Quelle cible attrayante représentent les points frontaliers clés aux yeux de celui qui souhaite miner notre sécurité économique. N'est-il pas beaucoup

truck enters the tunnel or goes on to the bridge than to wait until it gets to the other side?

If we were to design a system that is totally dysfunctional, we would design the one we have today. We have a giant road system — a giant funnel – converging into a couple of lanes across a bridge with a blockage on the far side where each vehicle is individually inspected.

We can be imaginative in terms of how we redesign this by using new technologies that allow us to inspect what is in the vehicle much more readily. We can use systems such as the customs self-assessment system that Canada has in place. There is no comparable system in the U.S. today. Other new technology involves passes for frequent travellers where an individual would be able to apply, if he or she crosses the border several times a week, for example, for a secure pass with biometrics on it. A police check would be done to ensure that the person is not a known terrorist. These legitimate travellers would be expedited so that the resources could focus on the areas of highest risk. That is our best way of increasing both our physical and economic security at the same time.

Mr. Shea: The senator made an excellent point. My colleagues here talked about the customs part. We could have a truck sealed to the border, but if the INS is suspicious about the truck driver, we will still have the same problem, a border delay. Therefore, two issues need to be addressed. One is pre-clearance for the truck driver. This has already been put in place for rail crews. That, however, is easier because there are few rail crews while there are thousands of truck drivers. A lot of work needs to be done to figure out who these truck drivers are and to make sure they are allowed into the U.S.

There is a second problem that the INS inspectors must deal with, quite apart from any suspicion that a driver is a terrorist or a criminal. Let's say that a driver takes a load from Montreal to Florida and that he wants to take a load back to Montreal from Florida, but he cannot find a full load for all of the journey back. He may have to drive from Florida to Virginia and then from Virginia to Montreal. The driver is not allowed to take that load from Florida to Virginia. If an INS inspector suspects that the driver is taking a load part way through the U.S, he may not let him go through. There are two areas of concern to the INS: whether a driver is a potential criminal; and whether the driver will be taking a load part way.

Senator Furey: My question builds from the comment of Senator Tkachuk. Mr. Beatty, how does the southern flow of goods compare to the northern flow of goods, bearing in mind that there is almost twice the value of goods going south as there is going north?

plus logique de procéder à l'inspection avant que le camion n'entre dans le tunnel ou ne s'engage sur le pont, plutôt que de le faire de l'autre côté?

Si nous devions concevoir un système tout à fait dysfonctionnel, nous aurions le résultat que nous connaissons aujourd'hui. Nous avons cet énorme réseau routier — vaste entonnoir qui fait converger sur deux ou trois voies, sur un pont, avec un arrêt de la circulation à l'extrémité, là où chaque véhicule est inspecté.

Nous pouvons faire preuve d'imagination au moment de repenser notre façon de procéder, en employant des techniques nouvelles qui nous permettent d'inspecter beaucoup plus facilement ce qui se trouve dans le véhicule. Nous devons utiliser des systèmes que le Canada a en place comme le Programme d'autocotisation des douanes. Il n'y a pas de système comparable aux États-Unis aujourd'hui. Autre procédé technique: les laissez-passer dont disposeraient les voyageurs aguerris — celui qui est appelé à traverser la frontière plusieurs fois par semaine, par exemple, pourrait demander d'obtenir un laissez-passer doté d'éléments biométriques. Une vérification policière permettrait de s'assurer que la personne en question n'est pas un terroriste reconnu. Le traitement des voyageurs légitimes serait ainsi accéléré, de sorte que les ressources pourraient être consacrées aux cas plus risqués. C'est la meilleure façon d'accroître à la fois notre sécurité physique et notre sécurité économique.

M. Shea: Le sénateur a très bien parlé. Mes collègues, ici présents ont parlé de douanes. Nous pourrions faire sceller un camion à la frontière, mais si l'INS se méfie du conducteur, nous nous retrouvons avec le même problème, un retard à la frontière. Par conséquent, il faut régler les deux questions. D'abord, il y a le prédédouanement qui touche le conducteur du camion. Cela existe déjà pour les équipages des trains. Cependant, le cas des trains est plus facile parce que les équipages ne sont pas très nombreux, alors qu'il y a des milliers de conducteurs de camions. Il faut faire un travail important pour déterminer qui sont les conducteurs en question et pour s'assurer qu'ils peuvent entrent aux États-Unis.

Les inspecteurs de l'INS sont aux prises avec un deuxième problème, qui n'a rien à voir avec l'idée qu'un conducteur puisse être un terroriste ou un criminel. Disons qu'un conducteur va porter un chargement de Montréal en Floride et qu'il souhaite ramener un autre chargement de la Floride à Montréal, mais qu'il n'arrive pas à trouver un chargement complet pour le chemin du retour. Il se peut qu'il doive conduire de la Floride à la Virginie, puis de la Virginie à Montréal. Il n'a pas le droit de porter le chargement de la Floride à la Virginie. Si un inspecteur de l'INS soupçonne qu'il transporte un chargement sur un segment du territoire américain, il ne le laissera peut-être pas passer. L'INS se préoccupe de deux choses: que le conducteur puisse être un criminel; et que le conducteur transporte un chargement sur un segment du territoire américain.

Le sénateur Furey: Ma question s'articule autour de l'observation du sénateur Tkachuk. Monsieur Beatty, comment le mouvement des marchandises à destination du sud se compare-t-il au mouvement des marchandises à destination du nord, en tenant compte du fait que le volume est presque deux fois plus grand dans le premier cas?

Mr. Beatty: Are you talking about volumes, delays and value?

Senator Furey: I think we know about the value. What about volumes and delays?

Mr. Beatty: There has been a reduction of volume going south which is, in part, attributable to the slowdown in the economy. In terms of delays, we are approaching where we were on September 11, although there are still periodic delays, particularly at key boarder points. However, the key factor is that the Americans have added staff in the short term and, because volumes are down, there is less processing being done.

Senator Furey: Is the northern flow more efficient now than the southern flow?

Mr. Beatty: It always has been. Canada Customs has been more progressive in terms of speeding up northbound traffic going through customs. The customs self-assessment program that they put in place is a model in that they recognize that high volume shippers are unlikely to cheat and will assess themselves. Customs will do audits and ensure that shippers are playing legitimately.

Proportionally, we have staffed the border to a higher level than the Americans. The American staffing levels had not changed since 1980, despite the fact that, in the last few years, trade between our two countries has been increasing at 10 per cent per annum. In recent years, at least half of the lanes going down to the United States have been closed because of lack of staffing.

Senator Furey: Would some form of pre-clearance rectify that?

Mr. Beatty: It would substantially rectify it.

Senator Furey: It would require the cooperation of our neighbours to the south.

Mr. Beatty: Absolutely.

Senator Furey: Is there a sense that that cooperation with be forthcoming?

Mr. Beatty: If we get there quickly. Certainly Secretary O'Neil's comments last Friday were very encouraging. Not surprisingly, the Americans are still focussed on security. They are at war, and they are of the opinion that the battleground is at home. They have given less attention to the economic aspects than to the security aspect.

If we approach them now with a comprehensive proposal, this will give us an opportunity to set the agenda and come forward with something that is dramatically different from what was in place prior to September 11. It could resolve many of these longstanding problems.

Senator Gustafson: Our witnesses from the Conference Board of Canada mentioned trade, security and economic sovereignty. Have you researched what is happening in Canada? I know that, because of the low value of our dollar, three or four American companies are buying up the grain industry in Western Canada.

M. Beatty: Vous parlez de volume, de retard et de valeurs?

Le sénateur Furey: Je crois que nous sommes fixés sur la valeur. Qu'en est-il des volumes et des retards?

M. Beatty: Il y a eu une réduction du volume des marchandises à destination du sud, ce qui, en partie, est attribuable au ralentissement de l'économie. Pour ce qui est des retards, nous approchons du point où nous en étions le 11 septembre, même s'il y a encore des retards périodiques, particulièrement aux points frontaliers clés. Tout de même, le facteur clé, c'est que les Américains ont ajouté du personnel à court terme et, comme le volume a baissé, il y a moins de choses à traiter.

Le sénateur Furey: Le mouvement vers le nord est-il plus efficace que le mouvement vers le sud?

M. Beatty: Il l'a toujours été. Douanes Canada a adopté une approche plus progressive et a accéléré le mouvement des marchandises vers le nord, par la douane. Le Programme d'autocotisation des douanes qu'ils ont mis en place est un modèle à suivre, au sens où il tient pour acquis que les expéditeurs les plus importants sont peu susceptibles de tricher et qu'ils peuvent se cotiser eux-mêmes. Les responsables de Douanes procèdent à des vérifications et s'assurent que les expéditeurs jouent franc jeu.

Proportionnellement, nous avons affecté plus de personnel à la frontière que les Américains. Les niveaux de dotation des Américains n'avaient pas changé depuis 1980, même si, depuis quelques années, le commerce entre nos deux pays a connu une augmentation de 10 p. 100 par année. Ces dernières années, la moitié des voies menant aux États-Unis ont été fermées, faute de personnel.

Le sénateur Furey: Sous une forme ou une autre, est-ce que le prédédouanement corrigerait cette situation?

M. Beatty: Pour une très grande part, oui.

Le sénateur Furey: Cela supposerait la coopération de nos voisins du Sud.

M. Beatty: Tout à fait.

Le sénateur Furey: A-t-on l'impression que cette coopération viendra à se concrétiser?

M. Beatty: Si nous agissons rapidement. Certes, le secrétaire O'Neil a tenu vendredi dernier des propos très encourageants. Fait peu étonnant, les Américains restent concentrés sur la sécurité. Ils sont en guerre, et ils sont d'avis que le champ de bataille, c'est leur territoire. Ils se soucient moins de l'aspect économique que de l'aspect sécurité.

Si nous les abordons maintenant en vue de leur présenter une proposition globale, nous aurons l'occasion d'établir les grandes lignes de l'affaire et d'en arriver à quelque chose qui sera sensiblement différent de ce qui était en place avant le 11 septembre. Cela pourrait servir à résoudre un grand nombre de problèmes de longue date.

Le sénateur Gustafson: Nos témoins du Conference Board du Canada ont parlé de commerce, de sécurité et de souveraineté économique. Avez-vous étudié ce qui se passe au Canada? Je sais que, étant donné la faible valeur de notre dollar, il y a trois ou quatre entreprises américaines qui sont en train d'acheter

My concern is that that will impact sovereignty. It has already happened in the oil industry. Gulf Oil has sold out.

Of course, exports of manufactured goods have increased as a result of the low value of our dollar. Wine and grain producers have also experienced an increase in exports.

Today, in U.S. dollars, our prairie farms are worth half of what they were worth before our dollar became so devalued. The same applies to commercial properties. According to Conrad Black, funds in savings accounts are worth 40 per cent of what they were worth five or six years ago.

Have you looked at this from the standpoint of how it is affecting sovereignty, control of the country?

Mr. Rhéaume: We did not address that in this paper. We did, however, deal with the issue of trade security and sovereignty. There is no doubt that, since the 1990s, there has been North American economic integration. More than ever before, the flow of goods north-south is more important than the flow of goods east-west.

We feel that the depreciation of the dollar is an important issue that we must address. However, the issue is so complex that it is difficult to define the precise problem. It does lead to cheap assets, and that is the reason for the takeovers. That has some long-term implications that must be addressed. For example, we have to consider the location of head offices. It is a complex, multi-pointed issue.

Several items need to be addressed. One has to do with foreign investor perception. Ours is seen as a resource-based economy and resource prices have been falling for a long time. That perception, with commodities being cheap, does not help our currency. The fact, however, is that only a small percentage of our economy is driven by resources. More and more, our economy relies on manufacturing and our service sector is growing.

It is critical that the international community re-educate itself as to who we are as a county. When we make statements to the effect that we are a resource-based economy, that does not help us.

We also need to focus on our competitiveness. Our productivity gap is high compared to that of the Americans. With our weak dollar, we can trade with the Americans. We can sell our goods. We can also sell them abroad. However, that does not encourage us to take some action to narrow our productivity gap. That does not do anything to increase our competitiveness.

Being more productive and more innovative would go a long way towards creating an economic situation that would improve our currency. We have prepared reports on that.

l'industrie des céréales dans l'Ouest du Canada. Ce dont je me soucie, c'est de l'impact de cela sur la souveraineté. Cela est déjà fait dans l'industrie pétrolière. Gulf Oil s'est laissé acheter.

Bien entendu, nos exportations de biens manufacturés ont augmenté en raison de la faible valeur de notre dollar. Les producteurs vinicoles et céréaliers ont également bénéficié d'une augmentation des exportations.

Aujourd'hui, en dollars US, nos fermes dans les Prairies valent la moitié de ce qu'elles valaient avant la chute de la monnaie. Il en va de même des propriétés commerciales. Selon Conrad Black, les fonds des comptes d'épargne valent 40 p. 100 de ce qu'ils valaient il y a cinq ou six ans.

Avez-vous étudié la question du point de vue de son impact sur la souveraineté, sur le contrôle du pays?

M. Rhéaume: Nous n'avons pas traité de cette question dans le document. Par contre, nous y abordons les questions de la souveraineté et de la sécurité commerciale. Cela ne fait aucun doute, depuis les années 90, nous assistons à une intégration économique en Amérique du Nord. Plus que jamais, le mouvement des biens dans l'axe nord-sud est plus important que le mouvement dans l'axe est-ouest.

Nous croyons que la dépréciation du dollar est une question importante qu'il faut régler. Par contre, la question est à ce point complexe qu'il est difficile de définir le problème précis dont il s'agit. Cela donne justement des biens bon marché, ce qui explique les prises de contrôle. Cela comporte des conséquences à long terme dont il faut tenir compte. Par exemple, nous devons envisager la question de l'emplacement des sièges sociaux. C'est une question complexe, multidimensionnelle.

Plusieurs facteurs doivent être pris en considération. Il y a, par exemple, la perception de l'investisseur étranger. Notre économie est perçue comme une économie fondée sur l'exploitation des ressources, or, le prix des ressources est à la baisse depuis longtemps. Cette perception, conjuguée au fait que les denrées sont bon marché, n'aide pas notre monnaie. Toutefois, le fait est qu'un faible pourcentage seulement de notre économie repose sur l'exploitation des ressources. De plus en plus, notre économie s'articule autour de la fabrication de biens, et notre secteur des services est en croissance.

Il est impératif que la communauté internationale révise l'idée qu'elle se fait du Canada. Quand nous affirmons que notre économie repose sur l'exploitation des ressources, nous n'aidons pas notre cause.

De même, nous devons chercher à accroître notre compétitivité. Notre productivité est bien inférieure à celle des Américains. Comme notre dollar est faible, nous pouvons faire des échanges avec les Américains. Nous pouvons vendre nos biens. Nous pouvons également les vendre à d'autres pays. Par contre, cela ne nous encourage pas à agir pour réduire l'écart de productivité. Cela ne nous oblige en rien à accroître notre compétitivité.

Être plus productif et plus novateur, voilà qui nous rapprocherait beaucoup d'une situation économique où notre monnaie ferait meilleure figure. Nous avons préparé des rapports à ce sujet.

Senator Gustafson: It is a big subject.

The Chairman: Those are important issues, but we have limited time, and our study is related to border crossings.

Senator Angus: I have circulated an article that appeared in *The Globe and Mail* to my colleagues on the subject that Mr. Rhéaume raised. In yesterday's newspaper there is an article about your third annual innovation report that basically states that Canadians are neither as bold risk takers nor as innovative as other nations in the OECD. We are about ninth.

Do you have the innovation report with you? Could you have copies made available to all members of the committee?

Mr. Rhéaume: Yes, I could make copies available to you. Our third annual innovation report was released officially at our conference on Tuesday. The theme for this year was "Investing in Innovation."

Senator Angus: The economic effects of the border crossings and the security issues are interrelated. Have you made the point that Canada has been lagging behind in terms of the environment? Is that issue raised in your report?

Mr. Rhéaume: It is a clear factor. Ann Golden, President and CEO of the board, wrote an op-ed piece in *The Globe and Mail* in October about a link between security and innovation. There are some links, when, for example, we talk about innovative ways of dealing with border issues. However, there is more to it than just security.

Senator Angus: To complete the circle on that, I believe that Bill S-23, amendments to the Customs Act, received Royal Assent in June, 2001. It included some innovative methods, such as the quick-pass item that was referred to today, as well as a whole range of measures to expedite and facilitate border crossings for people and goods. That bill was not referred to this committee; it went to the Finance Committee. There were days and days of hearings about these same issues. Did the conference board, or the CME, make representations? Were all of you involved in those discussions?

Mr. Rhéaume: The Conference Board of Canada was not invited.

Mr. Beatty: We were involved in that we worked with the government in the design of the system that was included in the bill. We made it clear, at the time of our convention, that we were hopeful that Parliament would pass the bill rapidly, because passage of the bill would improve the status quo.

Le sénateur Gustafson: C'est un grand sujet.

Le président: Ce sont des questions importantes, mais nous disposons d'un temps limité, et notre étude porte sur les postes frontaliers.

Le sénateur Angus: J'ai fait circuler parmi mes collègues un article paru dans le *Globe and Mail* à propos de la question qu'a soulevée M. Rhéaume. Dans le journal d'hier, il y avait un article au sujet de votre troisième rapport annuel sur l'innovation, qui, essentiellement, dit que les Canadiens n'affectionnent pas tellement le risque ni l'innovation, par rapport à d'autres pays membres de l'OCDE. De fait, nous nous situons à peu près au 9e rang.

Avez-vous en main le rapport sur l'innovation? Pouvez-vous en faire faire des copies pour que nous puissions en remettre à tous les membres du comité?

M. Rhéaume: Oui, je pourrais en mettre des copies à votre disposition. Nous avons signalé la publication officielle de notre troisième rapport annuel sur l'innovation à notre conférence, mardi. Le thème de cette année: investir dans l'innovation.

Le sénateur Angus: Les conséquences économiques du travail aux postes frontaliers et les questions liées à la sécurité sont liées entre elles. Avez-vous souligné le fait que le Canada accuse un certain retard sur le plan de l'environnement? Soulevez-vous cette question dans votre rapport?

M. Rhéaume: C'est visiblement un facteur. Ann Golden, présidente et directrice générale du conseil, a rédigé en octobre, pour la page en regard de l'éditorial dans le *Globe and Mail*, un article traitant du lien entre la sécurité et l'innovation. On voit des liens, par exemple quand il est question de façons régionales de régler les questions frontalières. Tout de même, il n'y a pas que la sécurité qui entre en ligne de compte.

Le sénateur Angus: Pour boucler la boucle, je crois que le projet de loi S-23, Modifications de la Loi sur les douanes, a reçu la sanction royale en juin 2001. On y prévoyait des méthodes novatrices, par exemple le passage en priorité dont il a été question aujourd'hui, et toute une série de mesures visant à accélérer et à faciliter le passage des gens et des biens à la frontière. Le projet de loi en question n'a pas été renvoyé au comité que vous formez; c'est le comité des finances qui en a été saisi. Ces mêmes questions ont fait l'objet de délibérations qui se sont échelonnées sur des jours et des jours. Le Conference Board, ou l'AMEC, y ont-ils fait valoir leur point de vue? Avez-vous tous pris part à ces discussions?

M. Rhéaume: Le Conference Board du Canada n'y a pas été invité.

M. Beatty: Nous avons pris part à l'exercice au sens où nous avons travaillé de concert avec le gouvernement à concevoir le système qui était inclus dans le projet de loi. Au moment de notre congrès, nous l'avons dit clairement: nous espérions que le Parlement adopte le projet de loi rapidement, car cela aurait eu pour effet d'améliorer la situation.

We do not see it as an end point. Rather, we see it as an important step forward. There must be a commitment to move well beyond where that bill takes us.

Senator Fitzpatrick: First, I compliment you on your presentations. I am certain that we all agree on the importance of dealing with the issue.

The conference board representatives gave us a strong indication that they believe that some of these border issues can be dealt with by process, procedure, people and infrastructure. That is where you probably have to start. However, I see several problems in the course of trying to make that effective, and I would like to hear comments from both groups on this.

First, I am concerned about the rhetoric that we hear about harmonization and a continental perimeter, which puts other ideas in the minds of Canadians. I believe that it should be, initially, about trade and about getting products across the border.

My second concern relates to the link to immigration. How do we fit that very complicated question into the equation?

My third concern is whether there is a "trade-fortress-America" attitude in the United States. I come from a province that exports 50 per cent of the softwood lumber to the United States. As all of you know, we are having a struggle with countervailing duties and anti-dumping provisions. That is a U.S. economic problem that may not stop at softwood lumber.

Could you comment on those three concerns?

Mr. Rhéaume: Harmonization and a North American secure perimeter mean different things to different people. That is a problem that arises from using these technical terms. It could be as simple as just improved coordination between agencies. We would consider that to be a harmonization of the information flow. Full-blown harmonization would involve policies and practices.

The same applies to the North American secure perimeter issue. It could lead to harmonization of immigration policies and refugee policies, as well as a customs union. That would be a full-blown aspect of harmonization. I would not suggest that that is the way to go, and I do not think the Americans would be interested in that.

I talked about the issue of trade irritants. If we had a customs union, they would not be able to deal with those trade irritants. There would not be the lumber problem that we have. There is a group in the U.S. that perceives the need to protect those kinds of interests. That would not necessarily be in the American best interests, or in the Canadian best interests.

Nous n'y voyons pas un point final à la question. Nous croyons que c'est plutôt une étape importante sur le chemin qu'il faut prendre. Il faut s'engager à aller bien au-delà de ce que le projet de loi établit.

Le sénateur Fitzpatrick: D'abord, je vous féliciterai de l'exposé que vous avez présenté. Je suis sûr que nous sommes tous d'accord pour dire qu'il est important de régler cette question.

Les représentants du Conference Board ont signalé vivement que, selon eux, certaines des questions liées aux postes frontaliers peuvent être réglées au moyen de processus, de procédures, de ressources humaines et d'infrastructure. C'est probablement de ce côté-là qu'il faut commencer. Par contre, j'entrevois plusieurs problèmes pour qui souhaitera donner forme à ce projet, et j'aimerais entendre à ce sujet les observations des deux groupes.

D'abord, je me soucie de la rhétorique a laquelle nous avons droit en ce qui concerne l'harmonisation et l'établissement d'un périmètre continental, ce qui évoque d'autres idées dans l'esprit des Canadiens. Je crois que cela devrait s'articuler, au départ, autour du commerce et de l'idée que les produits doivent pouvoir passer à la frontière.

Ma deuxième préoccupation est liée à l'immigration. Comment insérer cet élément compliqué dans l'équation?

Ma troisième préoccupation, c'est de savoir si, sur le plan commercial, il y a une attitude «forteresse Amérique» aux États-Unis. Je suis originaire d'une province qui exporte 50 p. 100 de son bois d'oeuvre aux États-Unis. Comme vous le savez tous, nous luttons actuellement contre les droits compensatoires et les mesures antidumping. C'est un problème économique américain qui ne s'arrêtera peut-être pas au seul cas du bois d'oeuvre.

Avez-vous des observations à formuler à propos de ces trois préoccupations?

M. Rhéaume: L'harmonisation et l'établissement d'un périmètre de sécurité nord-américain, cela ne veut pas dire la même chose pour tout le monde. L'utilisation de ces termes techniques pose une difficulté. Il peut s'agir simplement pour plusieurs organismes de mieux collaborer. Nous assimilerions cela à une harmonisation de la circulation d'information. L'harmonisation totale et intégrale toucherait les politiques et les pratiques.

La même chose s'applique à la question du périmètre de sécurité nord-américain. Cela pourrait mener à l'harmonisation des politiques d'immigration et des politiques en matière de réfugiés, alors qu'à une union douanière. Ce serait là une harmonisation pleine et totale. Je ne dis pas que c'est là la voie qu'il faut privilégier, et je ne crois pas que les Américains s'intéressent à cela.

J'ai parlé de la question des irritants commerciaux. Si nous avions une union douanière, ils ne pourraient pas s'attaquer à ces irritants commerciaux. Nous n'aurions pas ce problème du bois d'oeuvre. Il y a un groupe aux États-Unis qui perçoit le besoin de protéger ce genre d'intérêt. Ce ne serait pas nécessairement dans l'intérêt des Américains ni dans l'intérêt des Canadiens.

You are proposing a full-blown type of option. We are looking at something much simpler and easier to deal with these border issues.

As well, when someone uses the term "clarity of concept" it is important to ask what he or she means by it.

Mr. Beatty: My response to that is that you should use whatever terminology pleases the individual, but get on with it. It is important to understand the underlying principles. What elements are we looking for in terms of a redesign of border management in collaboration with the United States?

The other thing that is absolutely key, is that we have an integrated approach, and that we not do a series of one-offs. We did not make more progress in the past because we attempted to deal Canada Customs to U.S. Customs, or Canada Immigration to U.S. Immigration, or RCMP to FBI, et cetera. Recognizing the fact that all of these elements are inextricably linked, in any redesign in terms of how we manage the border, we need a comprehensive proposal that should be a Canadian proposal. What will we call it? I am not fussy about that. I like "The Canadian Proposal." It must be one that is designed to make us more economically and physically secure. The key is the urgency to get on with it.

The final point you raised was about softwood lumber and protectionism by the U.S. The position that the U.S. has taken on softwood is indefensible. From time to time, protectionism crops up in the United States. What is encouraging, in general, about the approach of this administration, is that, even at a time when the U.S. was finding itself under siege from abroad and where there might have been a temptation to cocoon, to pull back on itself, it did not do that. I was in Washington three weeks ago with the National Association of Manufacturers. I was with President Bush, Secretary O'Neil and several cabinet officers, including Secretary of State Powell, who addressed us. In each of the cases, they said it was essential that the U.S. look for ways to break down barriers to trade rather than allow them to exist. They were promoting the WTO negotiations at Doha and they were promoting fast-tracking or trade promotion authority on the part of the administration. That was encouraging. I consider their behaviour on softwood to be aberrant and inconsistent with the philosophy that the President outlined.

Our goal in Canada should be very simple: knock down barriers to trade, period. That applies to physical barriers to trade at the borders and legal barriers to trade in international trade law. Open up the borders to commerce and allow economic growth to take place.

Senator Fitzpatrick: I would agree with that.

Vous proposez l'option intégrale. Nous nous penchons, quant à nous, sur quelque chose de beaucoup plus simple, de beaucoup plus facile à faire en ce qui concerne les problèmes à la frontière.

De même, quand quelqu'un parle de la «clarté du concept», il importe de lui demander ce qu'il veut dire.

M. Beatty: Ma réponse, c'est qu'il faut employer la terminologie qui convient à la personne, mais il faut le faire et avancer. Il importe de comprendre les principes sous-jacents. Quels sont les éléments que nous recherchons pour ce qui est de repenser la gestion de la frontière, de concert avec les États-Unis?

L'autre facteur qui est tout à fait capital, c'est que nous devons adopter une approche intégrée et non pas une série de mesures ponctuelles. Si nous n'avons pas réussi à progresser davantage par le passé, c'est que nous avons privilégié la négociation entre la douane canadienne et la douane américaine, entre l'immigration canadienne et l'immigration américaine, entre la GRC et le FBI et ainsi de suite. Étant donné que tous ces éléments sont indissociablement liés, qui envisage une refonte quelconque de notre façon de gérer les affaires à la frontière doit en arriver à une proposition globale, qui doit être une proposition canadienne. Quel nom lui donnera-t-on? Cela m'importe peu. J'aime bien «la proposition canadienne». Il faut que ce soit une proposition qui est conçue pour nous donner une plus grande sécurité économique et physique. L'élément clé, c'est l'urgence d'agir.

La dernière question que vous avez soulevée concerne le bois d'oeuvre et le protectionnisme américain. La position adoptée par les États-Unis dans le dossier du bois d'oeuvre ne saurait se justifier. De temps à autre, le spectre du protectionnisme surgit aux États-Unis. Tout de même, de manière générale, il y a quelque chose d'encourageant, car l'administration en place, même à un moment où les États-Unis se trouvent en état de siège et auraient pu céder à la tentation du repli, est restée ouverte. J'étais à Washington il y a trois semaines à une réunion de la National Association of Manufacturers. J'étais là en compagnie du président Bush, du secrétaire O'Neil et de plusieurs ministres, dont le secrétaire d'État Powell, qui se sont adressés à nous. Dans chacun des cas, ils ont affirmé qu'il est essentiel pour les États-Unis de rechercher des façons de faire tomber les obstacles au commerce, plutôt que de leur permettre d'exister. Ils faisaient la promotion des négociations de l'OMC, qui doivent se tenir à Doha, et il préconisait le traitement accéléré du dossier ou la mise en oeuvre de mesures de promotion des échanges commerciaux de la part de l'administration. Voilà qui était encourageant. Je tiens pour aberrante et contraire aux préceptes exposés par le président lui-même la conduite des Américains dans le dossier du bois d'oeuvre.

Au Canada, notre objectif devrait être très simple: faire tomber les obstacles au commerce, point à la ligne. Cela s'applique aux obstacles physiques au commerce, à la frontière, ainsi qu'aux frontières juridiques au commerce en droit commercial international. Ouvrez les frontières au commerce et permettez qu'il y ait croissance économique.

Le sénateur Fitzpatrick: Je serais d'accord avec cela.

On the question of process or procedure, it seems to me that we need to deal with it on a function-by-function basis to begin with. I am not sure how we can take a composite approach.

How do we get trucks across more efficiently? We have pre-border clearing for trains. How do we clear certain kinds of goods? How do we share infrastructure at borders? There are those things, which I might call mechanical or infrastructure, that we have to resolve.

Then we have the bigger issue of dealing with perception and what people's attitudes are to what it is we are accomplishing.

Mr. Beatty will agree with me, I am sure, that a previous government had some difficulty getting across what the Free Trade Agreement was all about. We have the same kind of situation here.

This is a comment and not a question, but I think all of us, the government and associations such as yours, have to explain what these things mean so that we do not get a wall of suspicion or concern on both sides of the country.

Mr. Beatty: I certainly agree that all of us, including industry, must explain clearly what it is that we are advocating.

Should we do it in a series of small, digestible bites? That was the approach taken by the government prior to September 11, and one that was not giving us the success that we needed to move this dossier along.

Even on issues such as shared customs facilities straddling the border, this exercise founders on the fact that we have different building codes in the two countries.

American customs officers can wear their guns in washrooms on their side of the border. On the Canadian side of the border, the issue becomes: Do the Americans customs officers have to take off their guns before going to the washroom?

From the point of view of Canadian industry, their response is, "Don't tell us about the problems; fix them." It will not be fixed unless it comes from the top.

In terms of a concept of how we should manage the border, you cited the issue of free trade. It is relevant in another aspect. If we had been negotiating free trade piecemeal, it would never have taken place. At the end of the day, it happened with negotiations between the President, the Prime Minister and their chiefs of staff agreeing that it was right for both countries. The instructions to their officials were, "Make it happen."

The major redesign that must take place because the issues of security, immigration, customs and transportation are all inextricably linked — you cannot flip border inspection without dealing with security issues at the same time as you are dealing

Pour ce qui est de la question du processus ou de la procédure, il me semble que nous devons procéder d'abord par fonction. Je ne sais pas très bien comment nous pourrions adopter une approche globale.

Comment faire pour que les camions puissent mieux passer à la frontière? Il y a le prédédouanement pour les trains. Comment autoriser le passage de certaines marchandises? Comment mettre en commun l'infrastructure à la frontière? Ce sont des questions, je pourrais dire qu'il s'agit de mécanismes ou d'éléments d'infrastructure, qu'il faut régler.

Ensuite, il y a une question d'une plus grande portée: s'attaquer à la perception qu'ont les gens de ce que nous faisons, aux attitudes qu'ils peuvent avoir.

M. Beatty sera sûrement d'accord avec moi: une administration antérieure a eu de la difficulté à expliquer le pourquoi de l'Accord de libre-échange. La situation dont il est question ici est du même ordre.

C'était là une observation et non pas une question, mais je crois que nous tous, le gouvernement et les associations comme la vôtre, avons pour tâche d'expliquer ces choses, de telle sorte qu'il ne dresse pas, de part et d'autre de la frontière, un mur de méfiance ou d'appréhension.

M. Beatty: J'en conviens tout à fait: chacun d'entre nous, l'industrie y comprise, doit expliquer clairement ce que nous préconisons.

Faut-il découper l'information en une série de petits morceaux qui se digèrent bien? C'était l'approche du gouvernement avant le 11 septembre, et cela ne suffisait pas pour que nous faisions progresser vraiment le dossier.

Même pour les questions comme l'usage commun des installations sur la ligne de démarcation même de la frontière, l'exercice est un échec, car les deux pays n'ont pas le même code du bâtiment.

Les agents des douanes américains peuvent garder leur arme à feu quand ils vont aux toilettes de leur côté de la frontière. Du côté canadien, la question devient la suivante: les agents des douanes américains doivent-ils déposer leur arme à feu avant de s'en aller aux toilettes?

Du point de vue de l'industrie canadienne, la réponse est la suivante: «Ne venez pas nous parler des problèmes; réglez-les.» Or, cela ne peut se régler que si la décision vient d'en haut.

Pour ce qui est du concept à retenir pour la gestion des affaires à la frontière, vous avez évoqué la question du libre-échange. C'est pertinent d'un autre point de vue aussi. Si nous avions essayé de négocier le libre-échange à la pièce, cela ne se serait jamais fait. En dernière analyse, on constate que cela a réussi parce que le président, le premier ministre et leurs chefs de cabinet respectifs se sont entendus sur le fait que cela était bon pour les deux pays. Ils ont donné pour consigne à leurs fonctionnaires: mettez cela en place.

La refonte à laquelle il faut procéder parce que les questions de la sécurité, de l'immigration, des douanes et du transport sont indissociablement liées — on ne saurait permettre aux agents de procéder aux inspections de part et d'autre, indifféremment, sans

with customs issues. Hence, because they are inextricably linked, it will require direction from the top to each of these dozens of agencies on both sides of the border to make it happen. "Do not tell us why it cannot happen; make it happen."

The Chairman: I find this fascinating. I am at a loss at this moment as to what kind of report we will make, because our major thrust is to find out what this is costing Canada. To what extent are we being hurt? Obviously we are being hurt, but we are not getting at that. Perhaps, the report should be in two parts. The first report could focus on how to cure the trouble at the border; the focus of the second could be why it needs to be cured.

Senator Angus: Gentlemen, I agree with Senator Fitzpatrick about the excellence of your presentations. Mr. Beatty, it is a pleasure to see you here. I know you have had much experience before Senate committees, especially when you were a minister of the Crown. It is obvious from your remarks that it is our privilege to have the benefit of your expertise in these areas.

I should like to determine whether I have the right handle on what these hearings are about. I had understood them to be about whether we can benefit, as bizarre as it might seem, from the unfortunate events of September 11, because those events have brought into focus, the best focus we have had for a long time, the problems that we have at the border in terms of our trade.

Would you gentlemen agree that this has given us a unique opportunity to fix a problem, because everyone is looking at it?

Mr. Beatty: Yes. Our best response to the terrorists is to create something better than September 11.

Senator Angus: If that is the case, I understand from your testimony — and particularly your last response to Senator Fitzpatrick in terms of doing it piecemeal. Is it not a fact that there has been impediment to trade and the free and efficient movement of goods in either direction because different agencies have been dealing with the different elements of an overall issue? Customs people, immigration people, police and security folk are all involved in border issues. Am I correct?

Mr. Beatty: Yes.

Senator Angus: If that is so, what do you think of the idea put forward the other day in Parliament by Mr. Clark? A press release was issued. Mr. Clark said the following.

> To protect the $1.7-billion in trade that crosses the Canada-US border every day, the Coalition is offering the government a three-point plan that would provide the requisite

aborder d'abord les questions liées à la sécurité en même temps que les questions liées aux douanes. Par conséquent, comme ces questions sont indissociablement liées, il faudra que la direction de chacun des douzaines d'organismes qui existent des deux côtés de la frontière donne pour consigne: mettez cela en place. «Ne venez pas nous dire pourquoi cela ne peut se faire; organisez-vous pour que cela se fasse.»

Le président: Je trouve que cela est fascinant. Pour l'instant, je ne sais pas très bien quel genre de rapport nous allons produire, car le but principal de notre exercice est de déterminer ce que cela coûtera au Canada. Quelle est l'ampleur des dégâts? Évidemment, il y a des dégâts, mais nous n'abordons pas cette question. Le rapport devrait peut-être comporter deux parties. La première partie pourrait traiter de la manière de régler les problèmes à la frontière; la deuxième pourrait servir à expliquer pourquoi il faut régler cela.

Le sénateur Angus: Messieurs, je suis d'accord avec le sénateur Fitzpatrick: vous avez présenté un excellent exposé. Monsieur Beatty, vous accueillir est un plaisir. Je sais que vous avez acquis une expérience considérable pour ce qui est de témoigner devant les comités du Sénat, surtout à l'époque où vous étiez ministre. C'est un privilège pour nous de pouvoir recourir à votre expertise dans ces champs d'action. Vos remarques le prouvent bien.

Je souhaite savoir si je saisis bien la raison d'être des audiences que nous organisons. Je croyais qu'il s'agissait de déterminer si nous, si bizarre que cela puisse paraître, pouvons profiter des événements malheureux survenus le 11 septembre, car ces événements ont mis en lumière, avec un éclat que nous n'avons pas vu depuis longtemps, les problèmes qui se produisent à la frontière en ce qui concerne nos échanges commerciaux.

Messieurs, seriez-vous d'accord pour dire que cela nous donne une occasion unique: régler le problème — car tout le monde s'y attache maintenant?

M. Beatty: Oui. Notre meilleure réponse à l'action des terroristes, c'est de créer quelque chose de mieux que ce qu'il y avait en place le 11 septembre.

Le sénateur Angus: Si c'est le cas, votre témoignage le fait voir — et particulièrement la dernière réponse que vous avez donnée au sénateur Fitzpatrick en ce qui concerne le fait de procéder à la pièce — n'est-il pas vrai que cela a été un obstacle au commerce et au mouvement libre et efficace des biens dans les deux sens, avec les divers organismes qui traitent des différents éléments d'un dossier global? Les gens des douanes, les gens d'immigration, la police et les gens de la sécurité ont tous un rôle à jouer en ce qui concerne la frontière. Ai-je raison?

M. Beatty: Oui.

Le sénateur Angus: Si tel est le cas, que pensez-vous de l'idée proposée l'autre jour au Parlement par M. Clark. Un communiqué de presse a été publié. M. Clark a dit ceci:

> Pour protéger le passage à la frontière canado-américaine de biens d'une valeur de 1,7 milliard de dollars pour l'économie de tous les jours, la Coalition propose un plan en

security enhancements and streamline the movement of low-risk individuals and goods.

The Coalition's plan would:

Create a new Ministry of Public Protection and Border Management to take responsibility for Canada's customs, immigration, law enforcement and intelligence agencies;

In other words, there would be a grouping of all the things together.

Create a bi-national (tri-national) border management agency, that would jointly monitor the entry of goods and people into and out of the North American continent and across the Canada-US border, while pre-clearing low-risk individuals and goods for expedited transit; and

Create a new Parliamentary Committee to provide oversight of this new Ministry and other anti-terrorist measures contained in Bill C-36.

Is that something that makes sense? Would that address the points that you are making?

Mr. Beatty: I will defer to Mr. Rhéaume.

Mr. Rhéaume: We have not analyzed the proposal. I would not be able to comment on that specifically.

There is one thing that I think is important, and Mr. Beatty addressed it earlier. In the 1990s, the increasing flow of goods and people occurred exponentially. Unfortunately, the infrastructure at the border did not compensate for that. We have problems with that.

In addition, there were issues in terms of the lack of inspectors and technology. That has become more acute. Would another body of government or another department solve that issue?

The issues are more in terms of what types of investments will occur in addressing the issue? What types of agreements will we have with the U.S. to address the issues?

Those are things that are more pressing; they are on the table. The means already exist to be able to undertake those types of things without adding more layers. We just have to get on with the job.

Senator Angus: Does anyone else wish to make a comment on the proposal, in terms of making an innovative solution?

Mr. Beatty: Let me say that anything that integrates is a step ahead of where we are now. The appointment of John Manley as chair of the Cabinet Committee on Security is encouraging. For the first time, there is coherence to what the government is doing,

trois volets qui prévoit les améliorations requises sur le plan de la sécurité et rationalise le mouvement des particuliers et des biens dans les cas où le risque est faible.

Le plan de la Coalition permettrait de [...]

Créer un ministère de la Protection du public et de la Gestion des frontières qui assumerait la responsabilité des douanes, de l'immigration, de l'exécution de la loi et des organismes de renseignement du Canada;

Autrement dit, tout cela serait regroupé:

Créer un organisme binational (ou trinational) de gestion de la frontière, qui aurait pour tâche de surveiller l'entrée et la sortie des biens et des particuliers sur le contient nord-américain et de part et d'autre de la frontière canada-américaine, tout en favorisant le prédédouanement des personnes et des biens à faible risque, pour accélérer les déplacements; et

créer un comité de surveillance parlementaire ayant pour mandat de surveiller les activités du nouveau ministère et d'assurer le suivi des autres mesures antiterroristes que renferme le projet C-36.

Un tel projet est-il avisé? Est-ce que cela permettrait de régler les questions que vous soulevez?

M. Beatty: Je m'en remets à M. Rhéaume.

M. Rhéaume: Nous n'avons pas analysé la proposition. Je ne saurais la commenter, particulièrement.

Il y a une chose qui me semble importante, et M. Beatty en a parlé plus tôt. Durant les années 90, l'accroissement du volume des biens et des personnes passant par la frontière s'est fait exponentiel. Malheureusement, l'infrastructure à la frontière n'a pas suivi le mouvement. Nous avons des difficultés de ce point de vue.

Par ailleurs, il y a eu des problèmes comme le nombre insuffisant d'inspecteurs et le manque de technologie. Ces problèmes sont devenus plus aigus. Un autre organe gouvernemental ou un autre ministère serait-il en mesure de résoudre ce problème?

Il s'agit davantage de savoir quels investissements se feront pour que l'on puisse régler le problème. Quel genre d'entente faudra-t-il conclure avec les États-Unis pour régler les problèmes en question?

Ce sont les questions les plus pressantes; elles font l'objet de discussions. Il existe déjà des moyens que l'on peut adopter pour agir à cet égard, sans ajouter de structure. Nous devons simplement aller de l'avant.

Le sénateur Angus: Quelqu'un d'autre souhaite-t-il commenter la proposition en question, dans le contexte d'une solution originale?

M. Beatty: Permettez-moi de dire que toute forme d'intégration serait un progrès, par rapport à la situation actuelle. La nomination de John Manley au poste de président du Cabinet sur la sécurité est encourageante. Pour la première fois, le gouvernement agit

as opposed to a series of Challenger flights to Washington by individual ministers or agency heads.

The appointment of Robert Fonberg to the Privy Council Office to serve as coordinator is a positive step. Whether the Prime Minister wants to redesign his cabinet structure, or the machinery of government, I will leave that to them. In principle, however, it is essential that we integrate, because there is not a parallelism in terms of the agencies on both sides of the border. The functions of Canada Customs are different from those of the U.S. Customs Service.

Nevertheless, U.S. Customs has more than its fair share of problems in coordination, as do we. We need to integrate much more effectively.

Senator Angus: In talking about border matters, is it fair to conclude, in terms of your parallelism, that you were referring to road issues, as well as airports, seaports, et cetera?

Mr. Beatty: We have to look at all of those. In some areas, we are more advanced. In the case of pre-clearance at airports, we are more advanced than at land crossings.

Our strategy in respect of seaports and incoming cargo to Canada that is being transhipped to the U.S. is that it should be possible for a vessel to dock in Halifax, to clear both Canada and U.S. customs as it docks, and for it to not be stopped again at the border. With an integrated solution, we can substantially increase our trade while we improve security.

Senator Kroft: I would like to follow up on Senator Angus' line of questions, because I share his viewpoint. He said the word "bizarre," but it is realistic for us to look at this as an opportunity to accomplish things that may not have been possible before. In terms of how governments work, that means the intelligent devotion of greater resources than would have been directed under ordinary circumstances. The demands of the circumstances make that politically possible and administratively necessary.

Without getting political, I would like to probe a bit further. We talked about Mr. Clark's suggestion, about the existence of the Manley committee, and about other such matters. I should like to know whether, in your day-to-day dealings on these matters, you feel the government process — politically and administratively — is effectively coming to grips with this issue. Are there attitudinal obstacles, mental, definitional or philosophic blocks?

Ultimately, we have to determine the costs of this and find solutions. However, in the short term, should this committee be aware of hurdles that you are facing? Is there anything we should be aware of, to raise the focus? Is there something that is hindering the process of finding a solution?

avec cohérence, plutôt que de demander à des ministres ou à des directeurs d'organismes de faire la navette en Challenger entre Ottawa et Washington pour régler des questions à la pièce.

La nomination de Robert Fonberg au Bureau du Conseil privé, à titre de coordonnateur, est une bonne nouvelle. Le premier ministre souhaitera-t-il remanier son cabinet ou modifier l'appareil gouvernemental? Je lui laisse la décision. En principe, tout de même, il est essentiel pour nous d'opter pour l'intégration, car il n'y a pas de parallèle entre les organismes de part et d'autre de la frontière. Les fonctions de Douanes Canada ne sont pas les mêmes que celles du U.S. Customs Service.

Néanmoins, la douane américaine compose avec plus que sa part de difficultés de coordination, tout comme nous. Nous devons intégrer les tâches avec beaucoup plus d'efficacité.

Le sénateur Angus: Pour ce qui touche la frontière, peut-on conclure, pour ce qui est du parallèle dont vous parliez, que vous faites allusions au réseau routier ainsi qu'aux aéroports, aux ports maritimes et ainsi de suite?

M. Beatty: Nous devons étudier toutes ces structures. Dans certains cas, nous sommes plus avancés que dans d'autres. Dans le cas du prédédouanement aux aéroports, nous sommes plus avancés qu'aux points de passage terrestre.

Notre stratégie en ce qui concerne les ports maritimes et les cargaisons qui transitent par le Canada pour se diriger vers les États-Unis, c'est qu'il faudrait qu'un vaisseau puisse entrer au port de Halifax et y passer la douane canadienne aussi bien que la douane américaine, pour ne pas avoir à arrêter de nouveau à la frontière. Si nous adoptons la solution intégrée, nous pouvons accroître sensiblement nos échanges commerciaux tout en améliorant la sécurité.

Le sénateur Kroft: Les questions viendront compléter celles du sénateur Angus, dont je partage la vision des choses. Il a employé le terme «bizarre», mais est-il réaliste pour nous de voir là l'occasion d'accomplir des choses qu'il n'était pas possible de faire auparavant. Pour ce qui est de l'action gouvernementale, cela veut dire de décider de manière éclairée de consacrer des ressources plus grandes que celles qui auraient été affectées en situation ordinaire. Les exigences de la situation font que cela est possible sur le plan politique et nécessaire sur le plan administratif.

Sans politiser le débat, j'aimerais approfondir la question un peu. Nous avons parlé de la proposition de M. Clark, de l'existence du comité de M. Manley et d'autres questions du genre. J'aimerais savoir si, avec le travail quotidien que vous faites dans ces dossiers, vous croyez que le processus gouvernemental — le processus politique et administratif — permet bel et bien de s'attaquer au problème. Y a-t-il des obstacles au règlement du problème — des attitudes, des mentalités, des définitions ou des façons de voir?

En dernière analyse, nous devons déterminer les coûts de l'exercice et trouver des solutions. Toutefois, à long terme, le comité devrait-il être conscient des obstacles auxquels vous faites face? Y a-t-il une chose dont nous devrions être au fait, pour bien mettre en lumière les enjeux? Y a-t-il quelque chose qui fait obstacle au processus qui vise à cerner une solution?

Mr. Beatty: It is considerably better than it was immediately following September 11. The concern for the members of the coalition following September 11 was that a series of disconnected measures were being taken. There was not even a Government of Canada Web site, such that if they were talking to their American counterparts they could lay out what Canada had done. It is more integrated than it was before.

Our coalition met with Minister Manley on Monday, and we have a sense that both government and the private sector are comfortable with the principles in terms of how we want to proceed. My concern is two-fold. The first is urgency. I cannot overstate how urgent it is for us to act. We have a window, now, where I think there is openness on the part of Americans to look at new ideas. We have to anticipate that there may be more terrorist acts in the United States. That window could slam shut quickly, if we saw another terrorist incident. It is important for Canada to be there as demander with the Canadian proposal, and to do so today, not several months from now.

The second is that it must be at the highest possible level. I am convinced that without agreement between the Prime Minster and the President bureaucratic inertia will set in, particularly if the war in Afghanistan goes well — people's interest will die. It will only happen if there is the political will to drive it forward.

Senator Kroft: My next concern arises out of a comment in your report about the need to be bilateral in nature. There are different problems, advantages and issues with respect to the Mexican border. Is our work being complicated by the fact that the United States has to deal with another border? Are we effectively working in a bilateral way?

Mr. Beatty: Yes, it is complicated by that. In Congress, there is a feeling that there needs to be symmetry on the northern and southern borders.

It is important for us to make the case effectively that the relationship between Canada and the United States is unique. This is the world's largest trading relationship. It is important for us to side on the management of the 49th parallel and set standards. If the Mexicans can accede to those standards, then by all means, we can do something that is trilateral. However, we should not have to wait for the resolution of U.S-Mexican issues to move ahead.

Senator Kroft: Do you think we have a problem with that now?

Mr. Beatty: So far, the American administration seems to differentiate between the two and seems to recognize that 25 per cent of the U.S. exports come to Canada and that Canada is the largest trading partner for 38 of the 52 states. We have to

M. Beatty: C'est nettement mieux que c'était tout juste avant le 11 septembre. Après le 11 septembre, les membres de la coalition se souciaient de ce que ce soit une série de mesures dissociées qui soient adoptées. Il n'y avait même pas de site Web du gouvernement du Canada, pour que les autorités puissent exposer, si elles avaient des discussions avec leurs homologues américains, ce que le Canada avait fait jusque-là. C'est plus intégré que ce l'était avant.

Notre coalition a rencontré le ministre Manley lundi, et nous croyons que le gouvernement et le secteur privé à la fois s'entendent assez bien sur les principes inhérents à la façon dont nous voulons procéder. Ma préoccupation est double. La première, c'est qu'il y a urgence d'agir. Je ne saurais trop insister sur ce fait: nous devons agir d'urgence. Il y a en ce moment cette possibilité: je crois que les Américains sont ouverts aux idées nouvelles. Nous devons prévoir qu'il y aura des actes terroristes aux États-Unis. Nous devons prévoir qu'il y aura d'autres actes terroristes aux États-Unis. La possibilité en question pourrait s'évanouir rapidement, si nous sommes témoins d'un autre incident terroriste. Il importe que le Canada soit là pour exiger que l'on fasse quelque chose, avec la proposition canadienne, et qu'il le fasse dès aujourd'hui et non pas dans plusieurs mois.

Deuxième préoccupation: cela doit se faire dans les plus hautes sphères possible. Je suis convaincu que si nous n'avons pas l'assentiment du premier ministre et du Président, l'inertie bureaucratique fera son oeuvre particulièrement si la guerre en Afghanistan va bien — l'intérêt que portent les gens à la question se dissipera. Cela n'arrivera que s'il y a la volonté politique d'aller de l'avant.

Le sénateur Kroft: La préoccupation dont je veux vous parler maintenant provient d'une observation formulée dans votre rapport, soit que l'action doit être de nature bilatérale. Il existe divers problèmes, divers avantages, diverses questions qui entrent en jeu en ce qui concerne la frontière mexicaine. Notre travail se complique-t-il du fait que les États-Unis doivent penser à cette autre frontière? Travaillons-nous vraiment de façon bilatérale?

M. Beatty: Oui, cela complique les choses. Au Congrès, on a l'impression qu'il doit y avoir une certaine symétrie entre les frontières au sud et au nord.

Il importe pour nous de bien faire valoir notre cause: la relation entre le Canada et les États-Unis est unique. C'est la plus importante relation commerciale qui soit dans le monde. Il importe pour nous de nous prononcer en faveur de la gestion du 49^{e} parallèle et d'établir des normes. Si les Mexicains souhaitent aspirer à cette façon de faire, alors, tant mieux, nous pouvons mener des discussions trilatérales. Tout de même, nous ne devrions pas avoir à attendre que se règlent les questions mexico-américaines avant d'aller de l'avant.

Le sénateur Kroft: Est-ce que nous avons des problèmes à ce sujet en ce moment?

M. Beatty: Jusqu'à maintenant, l'administration américaine semble faire la distinction entre les deux et semble reconnaître que 25 p. 100 des exportations américaines sont destinées au Canada et que le Canada est le plus important partenaire commercial de

maintain the momentum; we must avoid being caught in a place where the pace is determined by the slowest elements.

Senator Setlakwe: The recent amendments to the Customs Act — Bill S-23 was the vehicle — have just come into effect. Are the measures that were introduced sufficient, following the events of September 11? Is there more that can be done by further amendments to the act?

The amendments came at an opportune time. Can more be done?

Mr. Beatty: From our perspective, the amendments were necessary but not sufficient. We called upon Parliament to move quickly to put them in place, with the understanding that although they would improve the status quo as it was then they were not an end point, that we had to make improvements beyond that, improvements that would flow out of the redesign of border management that we are talking about.

Hence, the amendments were a step forward, but they are not the final destination.

Senator Setlakwe: Are the improvements to the act a result of September 11, or are they the result of a failure to consider the matter in a broader perspective?

Mr. Beatty: The amendments that were introduced in Bill S-23 went as far as the government could go at that time.

We now have an opportunity, coming back to the point made by several of your colleagues, to resolve long-standing issues that have plagued our two countries for years. For us to do that, further amendments will be required, to redesign the whole system.

September 11, by any standard, was a tragedy. The real issue for us is whether it will be an unmitigated tragedy, with no good coming out. The issue is whether we can use the tragedy as a catalyst to be bold, to redesign the system, to have something better than it was prior to September 11. Our strong counsel would be to redesign the system, to make it better for both of our countries than what we had before the terrorist attacks.

Senator Mahovlich: Your idea of a pass or an identification card to cross the border or to get on a plane is a great idea. Confidence and trust are involved here. I would feel comfortable if Senators Gustafson and Fitzpatrick, for example, could board a plane without having to wait or without being treated like a terrorist.

In the last month or so, I have had to wait in line, have felt like I was being treated like a terrorist. This is just a statement.

38 des 52 États. Nous devons conserver cette erre d'aller; nous devons éviter d'être pris dans des situations où ce sont les éléments les plus lents qui dictent le rythme des choses.

Le sénateur Setlakwe: Les modifications récentes de la Loi sur les douanes — le projet de loi S-23 en était l'incarnation — viennent d'entrer en vigueur. Les mesures adoptées suffisent-elles à la tâche, à la suite des événements du 11 septembre? Peut-on en faire plus en modifiant encore cette loi?

Les modifications sont arrivées à point nommé. Peut-on en faire plus?

M. Beatty: De notre point de vue, les modifications étaient nécessaires, mais pas suffisantes. Nous avons incité le Parlement à les adopter rapidement, et il était entendu qu'elles amélioreraient la situation, mais qu'elles ne constituaient pas la fin de l'exercice, qu'il nous fallait faire d'autres améliorations, des améliorations qui découleraient de la refonte des principes de gestion de la frontière dont nous avons parlé.

Par conséquent, les modifications représentaient une progression du dossier, sans en être le point final.

Le sénateur Setlakwe: Les modifications de la loi découlent-elles de ce qui s'est passé le 11 septembre ou encore découlent-elles du fait que l'on n'ait pas réussi à situer la question dans une perspective plus vaste?

M. Beatty: Les modifications proposées dans le projet de loi S-23 représentaient le maximum que le gouvernement pouvait se permettre à ce moment-là.

Nous avons maintenant l'occasion, pour revenir à une question soulevée par plusieurs de nos collègues, de régler des problèmes qui hantent les deux pays depuis des années. Pour faire cela, d'autres modifications s'imposent, pour que le système entier soit refait.

Les événements du 11 septembre, quel que soit le point de vue que l'on adopte, constituent une tragédie. La véritable question en jeu, pour nous, c'est de déterminer si ce sera une tragédie sur absolument toute la ligne, sans que rien de bon ne puisse en être tiré. Il s'agit de savoir si nous pouvons nous servir de la tragédie, en faire un catalyseur pour encourager l'audace, refaire le système, mettre en place quelque chose qui est supérieur à ce qui existait avant le 11 septembre. Nous conseillons vivement aux autorités de refaire le système, pour qu'il soit, au profit des deux pays, meilleur que ce qu'il y avait en place avant les tactiques des terroristes.

Le sénateur Mahovlich: L'idée de munir les gens d'une carte d'identité ou d'un laissez-passer pour qu'ils puissent passer à la frontière ou monter dans un avion est une excellente idée. C'est une question de confiance. Je serais rassuré si je savais que les sénateurs Gustafson et Fitzpatrick, par exemple, peuvent monter à bord d'un avion sans avoir à attendre ou à être traités comme des terroristes.

Au cours du dernier mois, j'ai dû attendre en file et j'ai eu l'impression qu'on me traitait comme un terroriste. Ce n'est qu'une observation.

My question is related to the transportation of goods. There are so many trucks on our highways. Is there anything the government can do to encourage more companies to transport their goods by train? This would help to eliminate the high number of trucks on our highways.

Mr. Shea: This summer, the Canada Transportation Act review committee issued its report after a year of looking at these types of issues. They recommended a number of changes, including possibly pricing and infrastructure costs for the use of trucks, which, if done properly, would perhaps drive up the cost of trucking, which would then make trucking less competitive versus rail. Using market forces, shippers could then decide which way to move goods. Nevertheless, trucks provide delivery on a much more time sensitive basis than rail ever could.

With respect to the CTA review, Transport Canada is establishing a panel to look at the blueprint they are laying out. Perhaps they will address the rail versus road issue at that time.

I also noticed that next week a representative from the Railway Association of Canada is making a presentation. I am sure that he will have a number of interesting ideas about how to get more goods on to rail.

The Chairman: Thank you, gentlemen. We appreciate you attending here.

I wish to make a request of the Conference Board of Canada. Do you have any research that would help us to quantify the effect of these delays on Canada's economy?

If any of you can suggest a Canadian expert on this subject who could help us with the numbers, we would appreciate it.

Our study is many-pronged. We are not overlooking what you have just told us about border problems and how to fix them. What you have told us is interesting, and we appreciate it, and it will be in our report. However, the highlight of the report must be the economic backlash, in my opinion. If there is anything you can do to guide us as to get at that, we would appreciate it.

Thank you for being with us today. We appreciate your expertise.

The committee adjourned.

Ma question porte sur le transport des marchandises. Il y a un tel nombre de camions qui circulent sur nos routes. Le gouvernement peut-il faire quelque chose pour encourager plus d'entreprises à faire transporter leurs marchandises par train? Cela permettrait de réduire le nombre de camions qui circulent sur nos routes.

M. Shea: Cet été, le comité d'examen de la Loi sur les transports au Canada a produit son rapport après avoir étudié les questions de ce genre pendant un an. Il a recommandé plusieurs modifications, notamment l'idée de l'établissement de prix et de la détermination de coûts pour l'infrastructure de la circulation des camions; si cela est fait correctement, cela aurait peut-être pour effet de faire augmenter les coûts du camionnage, ce qui ferait qu'il serait moins concurrentiel que le transport ferroviaire. Les forces du marché agissant ainsi, les expéditeurs pourraient alors choisir le mode de transport qui leur convient. Néanmoins, pour ce qui est du respect des délais, le camion est nettement supérieur au train.

Pour ce qui est de l'examen de la Loi sur les transports au Canada, le ministère des Transports est en train de mettre sur pied un comité qui sera chargé d'examiner le plan directeur échafaudé. Peut-être les membres du comité se pencheront-ils sur la question du transport ferroviaire par opposition au transport routier.

J'ai remarqué aussi que, la semaine prochaine, nous allons accueillir un représentant de l'Association des chemins de fer du Canada. Je suis sûr qu'il aura plusieurs idées intéressantes à proposer pour que le transport des marchandises par train soit accru.

Le président: Merci, messieurs. Nous apprécions votre présence.

J'aurais une demande à l'intention du Conference Board du Canada. Avez-vous fait des études qui nous aideraient à quantifier l'effet de ces retards sur l'économie canadienne?

Si vous connaissez un spécialiste canadien de la question que vous pourriez nous recommander pour que nous puissions comprendre les statistiques, nous vous en saurions gré.

Notre étude comporte de nombreux volets. Nous ne négligeons pas les questions que vous venez de mettre en lumière à notre intention en ce qui concerne les problèmes à la frontière et la manière de les régler. Ce que vous nous avez dit est intéressant, et nous l'apprécions, et cela se retrouvera dans notre rapport. Par contre, le rapport doit insister, à mon avis, sur les contrecoups économiques de l'affaire. Si vous êtes en mesure de nous éclairer à ce sujet, nous vous en saurions gré.

Merci d'être présents aujourd'hui, nous apprécions votre expertise.

La séance est levée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation / Société canadienne des postes
Postage Paid Post payé
Lettermail Poste–lettre
03159442
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Public Works and Government Services Canada — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada K1A 0S9

En cas de non–livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — Édition
45 Boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

On Bill C-31:

From the Department of Foreign Affairs and International Trade:

Martin H. Jensen, Export Finance Officer, Export Financing Division;

David Allan Harris, Counsel, Justice Legal Services, Foreign Affairs & International Trade, Department of Justice.

From the Export Development Corporation (EDC):

Gilles Ross, Senior Vice-President, Legal Services, and Secretary.

On Canada-United States Border Issues:

From the Conference Board of Canada:

Gilles Rheaume, Vice-President;

Andrew Shea, Policy Analyst.

From the Canadian Manufacturers and Exporters:

The Honourable Perrin Beatty, President and CEO;

Mark Boudreau, Senior Director, Policy and Research.

Au sujet du projet de loi C-31:

Du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international:

Martin H. Jensen, agent du Financement à l'exportation, Direction du financement à l'exportation;

David Allan Harris, avocat, Justice et services juridiques, Affaires étrangères et Commerce international, ministère de la Justice.

De la Société pour l'expansion des exportations (SEE):

Gilles Ross, premier vice-président du Contentieux et secrétaire.

Sur les questions concernant la frontière Canada-États-Unis:

Du Conference Board du Canada:

Gilles Rheaume, vice-président;

Andrew Shea, analyste des politiques.

Des Manufacturiers et Exportateurs du Canada:

L'honorable Perrin Beatty, président-directeur général;

Mark Boudreau, directeur principal, Politique et Recherche.

Available from:
Public Works and Government Services Canada — Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9

En vente:
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — Édition
Ottawa, Canada K1A 0S9